

N° 41 - 2^{ème} Trimestre 2015

ÉNERGIE & STRATÉGIE

Le magazine de la Fédération de l'Énergie

L'INVESTISSEMENT DANS LE SECTEUR DE L'ÉNERGIE, MOTEUR DU DÉVELOPPEMENT



MorSEFF

800 millions de DH pour les énergies durables



MASEN

Bouclage du financement de Noor III



L'efficacité énergétique : la 4ème énergie



23, Rue Mohamed Abdou, Palmiers 20340, Casablanca - Maroc
Tél: +212 5 22 99 70 71/72 - **Fax:** +212 5 22 98 52 80
Email: fedenerg@menara.ma / federationenergie@gmail.com
www.federation-energie.ma



SOMMAIRE

►► SOMMAIRE

5	Editorial
6-16	Actualité nationale
17-20	Actualité internationale
21-25	Focus
26-43	Dossier
48-54	Opérateurs & Associés
55-56	Activités de la Fédération de l'Énergie
57-59	Analyse
60	Agenda



« Le Maroc n'a d'autre choix que de renforcer localement sa capacité de production d'énergie et d'ouvrir la voie aux investissements prometteurs en matière d'approvisionnement énergétique. Il se doit également de poursuivre résolument les efforts visant à faire des énergies alternatives et renouvelables la clé de voûte de la politique énergétique nationale. »

Extrait du Discours Royal à l'occasion du 9e anniversaire de l'accession du Souverain au Trône de Ses glorieux ancêtres.



Par Mohamed FETTAH
Président de la Fédération de l'Énergie

EDITO



L'énergie, moteur d'intégration nationale, régionale et continentale

Depuis que le Maroc s'est doté en 2009, d'une stratégie ambitieuse basée sur un Mix énergétique réaliste et crédible articulé autour des différentes sources d'énergies fossiles et renouvelables, l'investissement connaît un développement remarquable, adapté à la croissance de la consommation nationale d'énergie soit 5,1% en moyenne de 2002 à 2014, et 6,6% pour l'électricité.

Pour la période 2014/2025, l'enveloppe globale s'élève à quelques 38 milliards de dollars US répartis comme suit :

- 33,8 pour l'électricité
- 2,5 pour le gaz naturel liquéfié
- 1,2 pour le secteur pétrolier en aval.

Cette stratégie ainsi déclinée en objectifs chiffrés et judicieusement planifiés jouit d'un large appui des institutions financières internationales et suscite beaucoup d'intérêt de la part des entreprises nationales et étrangères.

Il faut souligner que le taux d'intégration industrielle avoisine les 40% pour certaines filières grâce à l'effet conjugué de plusieurs leviers :

- Une volonté appuyée des donateurs d'ordre
- le développement de technologies et d'expertises nationales.
- Une activité soutenue en matière de recherche dans des universités, des écoles d'ingénieurs et des centres spécialisés.
- la formation des cadres spécialisés en énergie.

Les Entreprises Nationales (GE, PME, TPE) sont conviées à sceller des accords de partenariat pour prendre une plus large part dans la réalisation de ces projets, et à soutenir les programmes de recherche, pour que cette intégration soit pérenne, durable et progressive.

Parallèlement, certaines difficultés devraient rapidement trouver des solutions pour assurer une réalisation satisfaisante de ces programmes, il s'agit :

- Des lenteurs administratives pour l'obtention des autorisations diverses
- De la difficulté que pose l'accession au foncier
- De la mise à niveau des cadres et des textes institutionnels et réglementaires.

Il est clair que le modèle Marocain en matière d'Énergie séduit et intéresse nos partenaires, aussi sommes nous interpellés pour le développer en vue de :

- Plus de retombées économiques au niveau de notre tissu industriel.
- Renforcer notre ancrage à l'Europe le grand marché potentiel des Énergies vertes.
- Confirmer et asseoir la vision régionale

et ériger le secteur de l'Énergie en ferment de la construction du MAGHREB ;

- Partager avec le continent Africain l'expérience et l'expertise Marocaines.

C'est le défi à relever... ■

Près de 20 milliards de DH ont été investis en 2014, année de lancement effectif de multiples réformes et de très importants chantiers pour accélérer la réalisation de nombreux projets énergétiques.

ACTUALITE NATIONALE



Deuxième Forum de l'énergie de Rabat



M. Abdelkader Amara, Ministre de l'Énergie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement, procédera, en compagnie de M. Bert Koenders, Ministre des Affaires Etrangères du Royaume des Pays-Bas et M. Urban Rusnák, Secrétaire Général de la Charte Internationale de l'Énergie, à l'ouverture du 2ème Forum de l'Énergie de Rabat le 25 février 2015 au siège du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération à Rabat.

Cette deuxième édition fait suite à la première tenue à Rabat en septembre 2012 et qui a été marquée par la signature du Maroc de la Déclaration politique de la Charte de l'énergie. Cette dernière vise le renforcement de la coopération dans ce secteur entre les pays signataires.

Ce Forum organisé par le Ministère de l'Énergie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement, en partenariat avec le Ministère des Affaires Etrangères du Royaume des Pays-Bas et le Secrétariat de la Charte de l'Énergie, constitue pour les pays du Moyen-Orient et de l'Afrique une étape vers la Conférence Ministérielle sur la Charte Internationale de l'Énergie qui aura lieu à La Haye au mois de mai prochain.

Le 2ème Forum, qui sera placé sous le thème « Renforcement de

la coopération et du partenariat pour un développement énergétique durable au Moyen-Orient et en Afrique : le rôle de la Charte Internationale de l'Énergie », permettra d'examiner les opportunités offertes par une coopération renforcée et des partenariats développés pour relever les défis de l'accès à une énergie durable et abordable.

Les conférenciers appartenant aux gouvernements, à l'industrie énergétique, aux organisations internationales, aux institutions financières internationales, au monde académique et à la société civile débattront de thèmes importants liés notamment à la promotion et la protection des investissements énergétiques, à l'efficacité énergétique, aux énergies renouvelables, à l'exploitation du potentiel énergétique de l'Afrique et à la lutte contre la pauvreté énergétique.

Cette rencontre constituera, pour le Maroc, pays actif dans la coopération régionale, une nouvelle occasion de renforcer ses relations de partenariats énergétiques avec les autres pays participants et de présenter le modèle énergétique marocain qui continue à susciter un intérêt croissant. ■

La stratégie énergétique nationale et ses défis exposés à la Convention France-Afrique du Nord à Paris

M. Mohamed FETTAH, Président de la Fédération de l'Energie et Said MOULINE, Directeur Général de l'Agence de Développement des Energies Renouvelables et de l'Efficacité Energétique (ADEREE), ont participé les 27 et 28 mars 2015 à Paris à la Convention France AFRIQUE du Nord.

M. Mohamed FETTAH a exposé, à cette occasion, la stratégie énergétique marocaine, en détaillant les mesures arrêtées en matière des réformes institutionnelles, réglementaires et économiques, les programmes engagés dans le secteur, en soulignant la crédibilité de cette politique ainsi que les défis et les enjeux d'un plan réaliste, intégré et ambitieux.

Il a insisté sur la clarté et la visibilité de cette stratégie qui s'inscrit dans une vision d'intégration régionale élargie à l'Europe, l'Afrique du Nord et dans une autre dimension à l'Afrique Subsaharienne.

Les nombreux projets retenus pour renforcer le potentiel national de production et le réseau de transport d'électricité, les interconnexions existantes avec l'Algérie et l'Espagne, celles projetées avec l'Espagne, le Portugal et la Mauritanie, le plan gazier, les infrastructures portuaires (Port WEST MED), et les superstructures prévues, sont la traduction de la foi dans l'avenir et l'essor de cette région grâce à une vision intégrée et solidaire.

En conclusion, il a invité les participants à adopter la même démarche d'un partenariat privilégiant le modèle de Co-développement et de complémentarité.

Par ailleurs, M. Said MOULINE a traité, dans son intervention, du développement remarquable des énergies renouvelables au Maroc et de l'Efficacité Energétique, avant de recevoir un trophée de reconnaissance pour les performances et la mission de l'ADEREE.

A noter que la première journée de cette rencontre qui a été consacrée à l'énergie, a connu un grand succès tant par la qualité et le nombre des participants (plusieurs anciens mi-



nistres des pays d'Afrique du Nord, des Ambassadeurs et des opérateurs de premier plan dans les différentes branches de ce secteur), que par l'essence des communications et les débats sur les thèmes traités.

Après l'ouverture de cette journée par M. François PERRIN, Président de Stratégies et politiques Energétiques, des hauts responsables de Total, GDF SUEZ et EDF Energies Nouvelles en Afrique du Nord, ont successivement traité de différents sujets liés à leurs différentes activités dans notre région, exposé leurs projets et les perspectives qu'offre ce grand marché.

Ils ont exprimé leur satisfaction quant au déroulement de leurs activités au Maroc, grâce au soutien des Autorités Marocaines et de leurs partenaires nationaux. ■

Gaz naturel

« Les besoins du Maroc estimés à près de 5 milliards de m³ à l'horizon 2025 »



Les besoins du Maroc en gaz naturel estimés à près de 5 milliards de m³ à l'horizon 2025

Les besoins du Maroc en gaz naturel sont estimés à près de 5 milliards de m³ à l'horizon 2025, a affirmé le ministre de l'Energie, des mines, de l'eau et de l'environnement, Abdelkader Amara. Le ministre, qui a présenté devant le Conseil du gouvernement réuni jeudi, un exposé sur la feuille de route nationale sur le développement du gaz naturel liquéfié (GNL), a indiqué que parmi les objectifs fixés par le gouvernement dans le cadre de sa stratégie énergétique figure, outre le développement de l'utilisation des énergies renouvelables et la consécration du système d'efficacité énergétique et la diversification des sources d'approvisionnement en hydrocarbures, l'élargissement de l'utilisation du gaz naturel. Il a ajouté que son département, en coordination avec l'Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable (ONEE) et les différents acteurs dans le secteur de l'énergie, a initié une réflexion

tendant à augmenter le quota du gaz naturel dans le bouquet énergétique national.

Le coût de la mise en oeuvre de ce plan, dont les stations électriques employant le gaz naturel, est estimé à près de 4,6 dollars US qui seront mobilisés par des investisseurs privés et institutionnels nationaux et étrangers.

Après l'annonce du projet de cette feuille de route le 16 décembre 2014, le ministère de l'Energie, des mines, de l'eau et de l'environnement et l'ONEE ont, sur la base du calendrier de mise en oeuvre de ce plan, établi des contacts et entamé des concertations avec les pays pionniers dans la production et la commercialisation du gaz naturel liquéfié dans le but de prospector les moyens d'approvisionnement le Maroc en gaz naturel.

Ce projet vise à construire des infrastructures gazières concernant la réalisation d'une jetée maritime au port de Jorf Lasfar et d'une station de transformation du gaz naturel liquéfié, la construction d'un gazoduc de transport à haute pression pour une capacité annuelle de 7 milliards de m³. ■

Union pour la Méditerranée (UpM)

Lancement à Rabat de trois plateformes de dialogue et de coopération dans le secteur de l'énergie

Trois plateformes thématiques dédiées à la poursuite du dialogue de haut niveau sur les sujets liés à l'intégration des marchés et interconnexions électriques, aux énergies renouvelables et efficacité énergétique, et au gaz naturel, ont été lancées, à Rabat, dans le cadre de l'Union pour la Méditerranée (UpM).

Le lancement de ces plateformes de dialogue vient marquer le premier pas de relance de la coopération entre les pays des deux rives de la Méditerranée dans le domaine énergétique et confirmer la volonté des pays euro-méditerranéens d'oeuvrer ensemble pour renforcer la coopération régionale dans le domaine de l'énergie en vue d'assurer un approvisionnement énergétique « sûr » et « durable ».

Aussi, la mobilisation du Maroc et de ses partenaires pour le lancement de ces plateformes reflète la conscience commune de la position clé de l'énergie dans le développement durable de la région euro-méditerranéenne, selon le ministère de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement.



Une coopération énergétique entre l'UE et les pays du Sud de la méditerranée est déjà mise en oeuvre dans le cadre de la Politique de voisinage, et le Maroc en est parmi les principaux bénéficiaires, grâce à plusieurs projets d'accompagnement de la mise en oeuvre du Plan Solaire, de Programme intégré de l'énergie éolienne, de la réforme du secteur de l'énergie, ou encore de la formation aux nouveaux métiers des énergies renouvelables. ■

UpM

Emergence d'un marché énergétique régional « attractif »



Le lancement, dans le cadre de l'Union pour la Méditerranée, de trois plateformes thématiques dédiées à la poursuite du dialogue de haut niveau sur les sujets liés à l'intégration des marchés et interconnexions électriques, aux énergies renouvelables et efficacité énergétique, et au gaz naturel, devrait contribuer à l'émergence d'un marché énergétique régional « attractif » pour l'électricité et le gaz naturel, a affirmé le ministre de l'Énergie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement, Abdelkader Amara. Intervenant lors d'une réunion dédiée au lancement de ces plateformes UpM, mercredi à Rabat, en présence du Commissaire Européen en charge de l'Action pour le Climat et l'Énergie, M. Miguel Arias Canete, M. Amara a souligné que cette initiative est de nature à favoriser le développement à plus grande échelle des énergies renouvelables et l'amélioration de la flexibilité des systèmes électriques à travers l'introduction massive du gaz naturel autour et au-delà de la Méditerranée.

D'après le ministre, ces plateformes constitueront des forums de haut niveau permanents permettant de débattre des objectifs des politiques énergétiques et des mesures adoptées, en vue d'identifier des actions de partenariat spécifiques et concrètes et de suivre leur mise en œuvre.

Les pays méditerranéens sont interdépendants énergétiquement compte tenu des impératifs de sécurité des approvisionnements pour les uns et de sécurité du marché pour les autres, a-t-il relevé, appelant à ce que cette interdépendance soit encore plus favorisée afin de mettre en place les conditions d'émergence d'un partenariat énergétique, permettant une sécurité énergétique « maîtrisée », une intégration « effective » des réseaux électriques et gaziers.

« Ces plateformes requièrent la mise en œuvre de véritables partenariats, impliquant un engagement encore plus fort du secteur privé et de l'ensemble des acteurs concernés, tant au niveau

de l'innovation technologique, du transfert de savoir-faire et du renforcement des compétences, que celui de l'intégration industrielle, tout en tirant profit des opportunités de synergies et d'effet d'échelle », a-t-il encore relevé.

Pour sa part, M. Arias Canete a salué l'ambition du Maroc d'œuvrer pour intégrer les énergies renouvelables dans son mix énergétique, tout en qualifiant de « réalistes » les plans d'actions et les objectifs fixés par le ministère en la matière en vue de réaliser des projets majeurs et des réformes ambitieuses.

« Avec le lancement de ces plateformes, nous marquons un pas en avant vers l'intégration des marchés dans la région », s'est-il réjoui, ajoutant que les pays de l'Union européenne et le Maroc partagent la même préoccupation de garantir un approvisionnement énergétique sûr, fiable, abordable et durable.

Pour le secrétaire général de l'UpM, Fathallah Sijelmassi, la création de ces trois plateformes met en exergue le grand besoin de structurer la coopération énergétique dans la région afin qu'elle puisse répondre aux grands enjeux géopolitiques, économiques et sociaux.

En effet, ce processus de dialogue de haut niveau dans le domaine de l'énergie vise à renforcer la coopération régionale qui, d'une façon « graduelle », « transparente », et « inclusive » aide à bâtir un système énergétique capable de mieux répondre aux besoins et aux aspirations du Nord et du Sud de la Méditerranée. La dimension régionale est cruciale face aux défis auxquels sont confrontés l'ensemble des Etats membres de l'UpM et pour saisir les opportunités réelles qui se présentent pour les économies de nos pays et pour la région dans son ensemble. Ces défis requièrent des approches communes basées sur un intérêt mutuel, des stratégies claires et des objectifs bien définis, en vue de créer un cadre « stable » et « prévisible », pour davantage d'investissements dans le domaine énergétique. ■

SCHIELE Maroc

Partenaire Gold d'ABB, leader mondial de l'Énergie électrique d'origine éolienne



Schiele Maroc opérateur leader dans le secteur électrique et électronique marocain et le groupe ABB, leader mondial de l'énergie électrique ont signé, vendredi 24 avril à Casablanca un accord faisant de Schiele Maroc l'un des premiers partenaires Gold d'ABB sur le continent africain.

Ce contrat qui marque une nouvelle étape dans les relations existantes entre les deux groupes vient consolider un partenariat historique qui dure depuis 15 ans et qui a vu Schiele Maroc accompagné d'ABB développer ses parts de marché au Maroc notamment à travers de nombreux chantiers d'infrastructure liés à l'ingénierie électrique et électronique de puissance.

Cet accord s'inscrit dans la stratégie commune des deux leaders de construire une chaîne de valeur ajoutée basée sur leur complémentarité et ainsi répondre aux besoins d'infrastructures du Maroc et de l'Afrique, un continent à très forte croissance.

En tant que partenaire Gold, Schiele Maroc qui dispose d'une

expertise prouvée, non seulement au Maroc mais également à l'international (en Afrique) pourra ainsi offrir un portefeuille très compétitif de produits et solutions à ses clients partenaires. Etaient présents lors de la signature de ce contrat, du côté d'ABB : M. Naji Jreijiri, directeur de la zone EMEA, M. Khaled Torbey Directeur Général Maroc et Tunisie et M. Maurizio Daddio, directeur de la division LP. Et du côté de Schiele Maroc : M. Salaheddine Kadmiri, Président Directeur Général, M. Mohamed AZZIZ Directeur Général et M. Abdelouahed Rifki Directeur du Pôle Distribution.

Rappelons que Schiele Group, opérant dans la fabrication et la distribution de produits électriques et électroniques ainsi que l'ingénierie industrielle et les énergies renouvelables, emploie à travers ses 6 filiales, 700 salariés et a réalisé en 2014 un chiffre d'affaires de 700 MDH. ■

Platinum Power

Construction de 3 barrages en Côte d'Ivoire

Le projet de construction de trois complexes hydroélectriques en Côte d'Ivoire par la société marocaine Platinum Power est le plus important programme de l'entreprise en Afrique, a révélé son directeur stratégie et responsable des projets en Côte d'Ivoire, Kamal Abdelhafid. La société avait en effet signé une convention avec l'Etat de Côte d'Ivoire pour le développement et la construction des trois complexes hydroélectriques situés à Gao (Man), Koulikoro (Man) et Tayaboui (Taï). Ils représentent une puissance potentielle globale de plus de 210 MW, soit 10% de la puissance installée. « Nous sommes en train de finaliser les études techniques, environnementales, géotechniques, topographiques, etc., de tout le pipeline qu'on a convenu avec l'Etat ivoirien » a commenté M. Abdelhafid précisant que ces études pourront s'achever vers la fin du mois de juillet. Après les études, devront être entamées les discussions sur la partie qui concerne le contrat de rachat d'énergie, etc., avec pour ambition de démarrer le projet vers le premier semestre de l'année prochaine, a-t-il poursuivi. Ces trois projets du type BOT (Construction-Exploitation-Transfert) sont d'un coût global de 450 milliards de francs CFA. A noter



enfin que l'entreprise, filiale de l'américain Brookstone Partners, est présente au Maroc, en Côte d'Ivoire, au Cameroun et au Sénégal, avec un plusieurs projets représentant près de 2 000 MW de projets hydroélectriques, éoliens et solaires. ■

Voltalia

Développement des énergies renouvelables

L'énergéticien alternatif français Voltalia ouvre une filiale au Maroc. Implantée à Rabat, cette structure servira de point d'appui au producteur d'électricité à base d'énergie renouvelable pour développer, construire et exploiter des projets d'électricité solaire, éolien, hydraulique et biomasse. Voltalia va se positionner sur les appels d'offres lancés « tant par les autorités publiques que sur la vente d'électricité sur le marché libre marocain ». « Nous nous inscrivons dans une logique à très long terme au Maroc », précise Sébastien Clerc, directeur général de Voltalia.

Voltalia a déjà présenté une candidature auprès de Masen (Agence marocaine pour l'énergie solaire), pour l'appel d'offres international lancé dans le cadre du programme Noor PV I concernant la réalisation, le financement et l'exploitation d'une



ou plusieurs centrales photovoltaïques à Ouarzazate, Lâayoune et Boujdour. Yoni Ammar dirigera la filiale de Voltalia au Maroc. Il intègre dans le même temps le comité exécutif du groupe. Ingénieur de l'École centrale de Lyon (2003) et diplômé d'un DEA Génie Industriel, Yoni Ammar a travaillé au sein de la banque Natexis sur le secteur des énergies renouvelables avant de diriger en 2008 une entreprise de développement de projets solaires éoliens en France, en Pologne et au Maroc. Créé en 2004, Voltalia a réalisé en 2014 un chiffre d'affaires consolidé de 27,6 M€ (+48% par rapport au précédent exercice) pour une résultat net part du groupe de 4,5 M€. Il emploie quatre vingt salariés. ■

Energies renouvelables

Le Maroc remporte le Prix de l'ONU



Le Maroc a remporté le prix 2015 de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) pour la promotion de l'investissement, en reconnaissance de sa politique des énergies renouvelables. Cette distinction a été attribuée, lors d'une récente cérémonie organisée récemment à Genève, à l'Agence marocaine du développement des investissements (AMDI).

C'est une reconnaissance mondiale pour les efforts consentis par le Ministère de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de

l'Environnement, dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie nationale de l'énergie dont l'un des piliers est la promotion des énergies renouvelables principalement solaires et éoliennes. Le MEMEE mène actuellement des projets structurants d'énergies solaire et éolienne qui permettront de faire passer la part des énergies renouvelables dans la puissance électrique installée totale à 42% à l'horizon 2020 (Hydraulique:2000 MW, Solaire: 2000 MW et Eolien: 2000 MW). Objectif : Economiser 3 millions de tep par an en combustible fossile et éviter l'émission de près de 11 millions de tonnes de CO2 par an.

A ses ambitions, le MEMEE ne lésine pas sur les moyens en mobilisant son «Team Energy» composé de l'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE), l'Agence marocaine de l'énergie solaire (MASEN), la Société d'Investissements Energétiques (SIE), l'Institut de Recherche en Energie Solaire et Energies Nouvelles (IRESEN) et, l'Agence nationale pour le développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique (ADEREE) autour de la mise en œuvre de la feuille de route énergétique.

Ainsi, les chantiers énergétiques ont fait un bond en avant en enregistrant une dynamique particulière. Pour exemple, citons le programme éolien intégré de 850 MW visant la mise en place de cinq parcs éoliens et dont la mise en service se fera par tranche de 150 MW en juin de chaque année de 2016 à 2020. ■

Energie solaire

L'UIR s'offre une centrale photovoltaïque

Une première en Afrique. L'Université internationale de Rabat (UIR) met en place une centrale photovoltaïque d'une superficie de 2500 m² pouvant produire une puissance de l'ordre de 320 kWc.

Cette «Ferme solaire», d'un coût global d'investissement d'environ 8 MDH, permettra d'alimenter en énergie électrique plusieurs bâtiments du campus de l'Université.

«Outre la production d'électricité qui réduit considérablement la production de CO2 et la facture énergétique, la Ferme solaire servira aussi de plateforme de R&D nécessaire aux différents contrats de recherche signés par l'Université dans le domaine de l'énergie solaire».

La centrale, dont la conception fait d'elle un axe capital du campus, a également pour objectif de permettre aux élèves de l'école d'ingénierie en énergies renouvelables de réaliser des travaux pratiques à dimension réelle.



Conférence ministérielle sur la Charte Internationale de l'Energie Accompagnement du Maroc pour adhérer au Traité de la charte



Le secrétariat de la Charte de l'énergie s'est dit disposé à accompagner le Maroc dans son processus de préparation à l'adhésion au Traité de la charte pour devenir membre à part entière de la Charte Internationale de l'Energie, a annoncé le secrétaire général du ministère de l'énergie, des mines, de l'eau et de l'environnement, Abderrahim El Hafidi.

Le secrétariat de la charte est prêt à mettre à la disposition du Royaume des experts pour l'accompagner dans la finalisation des rapports relatifs à son adhésion, a souligné M. El Hafidi à l'issue de ses entretiens, récemment à La Haye, avec M. Urban Rusnak, secrétaire général du secrétariat de la Charte de l'énergie. Le Maroc a annoncé, à l'ouverture de la conférence ministérielle (La Haye II) sur la Charte Internationale de l'Energie, de manière officielle son intention d'adhérer prochainement au Traité de la charte, une action qui va lui permettre de devenir un membre à part entière de la charte.

Le Maroc, premier pays africain à avoir signé en 2012 la charte internationale de l'Energie dans sa version de 1991, fait partie actuellement des membres observateurs de cette charte.

Le Royaume s'est également porté candidat à abriter la représentation de la charte pour la région de l'Afrique et du Moyen-Orient afin d'assurer une plus grande proximité sur le terrain et une meilleure promotion de la Charte.

En voulant adhérer au traité fondateur de la charte, le Maroc exprime sa disposition de renforcer sa coopération avec la Charte de l'Energie et de se joindre à la dynamique de renforcement de la coopération et du dialogue énergétiques au niveau mondial.

Il s'agit aussi de lancer un signal fort pour l'ensemble de nos partenaires, notamment les institutions financières internationales, et pour les investisseurs étrangers, afin de saisir toutes les opportunités offertes par le développement du secteur de l'énergie au Maroc. ■

Société de développement locale (SDL) Solution retenue pour l'efficacité énergétique dans l'éclairage public

L'efficacité énergétique est devenue une priorité pour le Maroc. Elle permet de réduire considérablement les factures d'énergie et d'atténuer les problèmes liés aux émissions de gaz à effet de serre. En parallèle, elle contribue à l'amélioration de la sécurité d'approvisionnement énergétique grâce à d'importantes économies d'énergie.

Par ailleurs, il a été démontré que l'éclairage public pesait lourd sur la facture énergétique des communes qui se trouvent confrontées à nombreuses difficultés, notamment :

- La vétusté du réseau d'éclairage public et la gestion améliorable de son patrimoine.
- La qualité moyenne et non maîtrisée de l'éclairage fournit (avec des durées d'éclairage non contrôlées) influent négativement sur la sécurité et le confort du citoyen.

En étroite collaboration avec le Ministère de l'intérieur, la Société d'Investissements Energétiques (SIE) a structuré une offre complète dédiée à l'éclairage public. Un montage financier a été mis en place pour chacune des communes. Le contrat de performance pour la SDL constitue un outil novateur pour la gestion



des services publics locaux, issu d'un partenariat privé public permettant à la commune une meilleure gestion de son réseau d'éclairage. La SDL est une société de développement locale

créée communément suivant un modèle de PPP équilibré, avec un partage équitable des risques et des bénéfices multiples pour la commune.

Principe

Expert en éclairage public, le partenaire privé du projet est en charge de la remise à niveau énergétique et de l'optimisation de l'éclairage public. Il apporte au projet son savoir-faire et les moyens financiers nécessaires à son fonctionnement. Au bénéfice de la Commune, il est responsable de toutes les activités relatives à l'étude, au développement et à l'exploitation du parc d'éclairage public. Ce dernier est donc dans l'obligation d'assurer un éclairage de qualité associé à une réduction importante de la consommation d'énergie.

Concernant la structure, elle se rémunère à partir des économies réalisées sur la facture énergétique. De ce fait la commune paye le même montant de sa facture énergétique et remet à la fin de son contrat un réseau d'éclairage de meilleure qualité, totalement optimisé qui répond aux normes et standards internationaux.

Ce concept garantit clairement un éclairage de meilleure qualité car il y va de l'intérêt de l'entreprise contractante. En effet, rappelons que les frais de fonctionnement et de maintenance sont à sa charge, et ils pourront ainsi être réduits. La Commune bénéficiera de l'expertise du gestionnaire ainsi que de la prise en charge de l'investissement lié à la gestion du parc d'éclairage public. Aussi, elle se déchargera de la gestion du parc et devra

veiller au bon fonctionnement du projet ainsi qu'à l'atteinte de ses objectifs.

La Commune et les parties concernées doivent dans une posture de transparence, définir les statuts de la société en vue d'arrêter les termes et les conditions de leur partenariat et de déterminer l'ensemble des éléments relatifs à la création, à la gestion et au fonctionnement de la SDL.

Au terme du contrat avec le prestataire privé, la commune devient alors la seule bénéficiaire des économies réalisées, mais un partage des économies avec la commune peut être prévu dès le début du contrat.

• La participation de la commune dans la SDL :

La Commune est libre de garder ses moyens financiers pour d'autres dépenses. La majorité du financement est assuré par les économies d'énergie réalisées et sans immobiliser le capital.

• Principal avantage :

L'entreprise de services énergétiques est la seule responsable, aussi bien sur le plan technique que financier. Il est important de souligner que la valeur du parc reste préservée, voire augmentée. Les conséquences pour l'environnement sont positives et le confort du citoyen est accru. ■

►► Projet SALA NOOR : La première SDL pour l'éclairage public dans le Royaume

Pour mieux gérer son parc d'éclairage public, la Commune de Salé a mis en place une SDL. Ce projet avant-gardiste, regroupe :

- la commune de Salé : partie contractante,
- OKSA Maroc : partenaire technique, et
- la SIE : partenaire financier

Le coût du projet a été supporté à hauteur de 51% par la commune grâce l'implication et le soutien du FEC et les 49% restants sont financés par OKSA Maroc et la SIE.

Le parc est doté des dernières technologies, notamment pour la gestion du réseau, grâce à un système d'information géographique, la télégestion et la réorganisation des moyens matériels et humains, qui permettent au final une élévation de la qualité de la prestation.

Rappelons que le Conseil Communal a approuvé la création de la SDL en octobre 2011, pour être attribuée après lancement de l'appel d'offre à OKSA MAROC en décembre 2013. Le contrat de gestion entre les partenaires a été signé en mai 2014. Le diagnostic étant mené, le lancement officiel du projet a eu lieu le 15 janvier dernier et a été présidé par le Wali de la région Rabat- Salé-Zemmour-Zaer, le président de la commune, en présence du Ministre de l'emploi, et des directeurs généraux d'OKSA Maroc et de la SIE.

La commune de Salé se veut s'inscrire dans la stratégie énergétique nationale par l'optimisation énergétique de son parc d'éclairage public, pour une gestion améliorée où elle aura le droit de regard avec une prise en charge de l'investissement.

MorSEFF

Nouvelle ligne de financement de l'énergie durable pour les entreprises privées



D'un montant global de 800 millions de dirhams, Morocco Sustainable Energy Financing Facility (MorSEFF) est la nouvelle ligne de financement de l'énergie durable destinée aux entreprises privées marocaines. Prêts ou leasing par des banques partenaires locales, subventions d'investissement, et accompagnement technique gratuit, MorSEFF est l'offre clé-en-main pour l'acquisition d'équipements de meilleure qualité, résultant en un plus grand confort, des économies de coûts, et une compétitivité accrue. Développée par la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD), en coopération avec la Banque Européenne d'Investissement (BEI), l'Agence Française de Développement (AFD), et la Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW), MorSEFF permet aux entreprises marocaines d'accéder à :

- Des prêts ou leasing allant jusqu'à 100% de la valeur de l'investissement avec les montants suivants :

Projets de petite taille (<= 3 000 000 DH) basés sur l'achat et l'installation d'équipements pré-qualifiés inscrits dans la Liste

des Equipements et Matériel Eligibles (LEME).

Projets plus complexes ou de plus grande taille (prêts <= 50 000 000 DH et leasing <= 10 000 000 DH) nécessitant une évaluation technico-économique plus approfondie.

- Une subvention d'investissement de 10% ou 15% du crédit, financée par des dons de la Facilité d'Investissement pour le Voisinage de l'Union Européenne (FIV).
- Une assistance technique gratuite allant de l'évaluation, à la mise en œuvre, à la vérification du projet, financée par des dons de la FIV et le Compte Multi-Donateur de la Région du Sud Est de la Méditerranée (SEMED Multi-Donor Account).
- Une distribution locale par des banques marocaines.

* Le montant de la Facilité MorSEFF est égal à 80 millions d'EUR. Pour des raisons de simplification, tous les montants utilisés dans les différentes sections de ce site - y compris les limites de prêts - sont des approximations en dirhams. ■

ACTUALITE INTERNATIONALE



Visite de M. Amara en Russie

Gazprom disposée à fournir du GNL au Maroc

La société russe Gazprom est disposée à fournir du gaz naturel liquéfié (GNL) au Maroc, d'après le ministre de l'Énergie russe, Alexandre Novak, qui s'est entretenu avec son homologue marocain, Abdelkader Amara, à Moscou. En visite de travail en Russie, le ministre de l'Énergie, des mines, de l'eau et de l'environnement, Abdelkader Amara, a eu un entretien avec son homologue russe Alexandre Novak. Une occasion pour M. Amara de présenter les grandes lignes de la Stratégie nationale de l'énergie, mais surtout le projet GNL, lancé par le Maroc en décembre 2014. Abdelkader Amara a ainsi mis en relief les besoins du Maroc en GNL pour l'électricité et l'industrie, dans le cadre de ce projet dont les investissements sont estimés à plus de 4,5 milliards de dollars. Alexandre Novak a, de son côté, souligné que son pays possède une expertise avérée dans les différents domaines de

l'énergie. Il a exprimé la disposition de la Russie à accompagner le Maroc dans son grand projet GNL, notamment à travers la société Gazprom qui est prête à fournir du GNL au Maroc.

Éolien, solaire et hydraulique

De même, le ministre russe de l'Énergie a précisé que les compagnies russes sont aussi intéressées par les chantiers énergétiques lancés au Maroc dans les domaines de l'éolien, du solaire et de l'hydraulique. Les entretiens entre MM. Amara et Novak «ont jeté les bases d'une coopération solide avec la Russie en matière de GNL». Les équipes techniques des deux départements ont tenu une réunion de travail afin d'identifier les intérêts bilatéraux et mettre en œuvre ce nouveau partenariat. ■

Energie en Afrique

La BAD a investi 13 milliards de dollars sur les 20 dernières années

La Banque africaine de développement (BAD) doit publier demain mardi 28 avril la quatrième édition de son rapport sur l'efficacité du développement énergétique. Selon la BAD, l'Afrique connaît de sérieuses difficultés pour fournir un accès à l'énergie à ses citoyens. Dans le même temps, son potentiel d'énergies propres inexploitées constitue l'une de ses plus importantes ressources de développement. C'est pourquoi la Banque africaine de développement a centré son portefeuille sur l'énergie. «Le rapport examine les difficultés que rencontre le continent pour fournir une énergie durable et à un coût abordable à ses citoyens. C'est le premier document à se pencher sur la contribution de la BAD à la construction d'infrastructures de production d'énergie durable sur le continent entre 2009 et 2013», explique l'institution dans une note de présentation de ce rapport.

Le document de 40 pages examine également l'efficacité de la BAD dans la gestion de ses opérations dans le secteur de l'énergie et le degré d'efficience avec lequel elle les gère. «Cette revue sur l'efficacité du développement montre qu'avec plus de la moitié des sources d'énergie renouvelables de la planète, l'Afrique dispose d'un potentiel important pour dépasser les technologies plus anciennes et devenir un leader mondial des énergies propres», affirme Simon Mizrahi, le directeur du département des résultats et du contrôle de la qualité de la BAD. Le rapport révèle que la Banque a engagé des ressources considérables, soit 13 milliards de dollars sur les deux dernières décennies. Son objectif : développer le secteur de l'énergie dans le continent. La grosse part de ce financement aura servi à bâtir à l'échelle nationale une

capacité de production et des réseaux de distribution, bénéficiant tout particulièrement à l'électrification rurale de façon à favoriser la croissance inclusive. «Depuis 2009, la BAD a contribué à financer plus de 1.900 MW de nouvelles capacités de production et plus de 15.000 kilomètres de lignes de transmission. Grâce à ces efforts, elle a fourni de nouveaux raccordements électriques à 567.000 personnes et un accès amélioré à l'électricité à plus de 14 millions d'autres», indique le rapport. À en croire la BAD, ces chiffres devraient doubler d'ici à 2018, grâce à une solide réserve de nouveaux projets énergétiques. «Le rapport témoigne de la contribution de la Banque au développement des infrastructures énergétiques de l'Afrique et se penche sur l'efficacité avec laquelle elle gère son portefeuille et se gère elle-même en tant qu'organisation. Le rapport décrit sans fard les forces et les faiblesses de la Banque, tout en précisant les réformes qu'elle a entreprises pour devenir un plus solide partenaire au développement», explique Alex Rugamba, le directeur du département de l'énergie, de l'environnement et du changement climatique de la BAD. Et parce que les besoins énergétiques de l'Afrique vont aller croissant, la Banque africaine de développement affiche une forte ambition dans ce secteur qu'elle juge crucial. «La BAD est déterminée à tirer le meilleur parti de ses ressources pour fournir un accès à l'énergie et assurer la sécurité énergétique à tous les citoyens du continent, mais aussi pour surmonter un important frein au développement de l'Afrique et mettre celle-ci sur la voie de la croissance verte», soutient la Banque. Notons que la BAD participe au financement de plusieurs projets énergétiques au Maroc, dont la centrale solaire d'Ouarzazate. ■

Transition Energétique

La France, premier pays à se doter d'une législation globale



La ministre française de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie Ségolène Royal a indiqué mercredi 27 mai que la France est le premier pays à se doter d'une législation globale en matière de transition énergétique pour une croissance verte, avec les actions concrètes qui l'accompagnent. Les députés français ont adopté mardi, lors d'un vote solennel le projet de loi relatif à la transition énergétique pour la croissance verte, après trois jours de discussions en nouvelle lecture à l'Assemblée nationale.

L'adoption de ce texte à six mois de la Conférence Paris Climat 2015, représente une loi de réconciliation entre les différentes énergies, a-t-elle souligné dans un communiqué, notant que les députés ont confirmé les grands objectifs qui avaient été votés en première lecture, notamment la baisse de 20 pc de la consommation d'énergie en France en 2030 et la baisse à 50 pc de la part du nucléaire dans la production d'électricité à l'horizon 2025.

« C'est une loi d'action pour la croissance verte : la transition énergétique doit permettre de générer 100.000 emplois sur 3 ans dans le domaine du bâtiment, des énergies renouvelables ou de l'économie circulaire », a expliqué la ministre, relevant que le texte adopté est l'un des piliers de la France dans la lutte contre le dérèglement climatique, avec le projet de loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages.

Le projet de loi relatif à la transition énergétique pour la croissance verte a pour objectifs de lutter contre le dérèglement climatique, de réduire la facture énergétique de la France, de combattre le chômage par la croissance verte et de valoriser de nouvelles technologies. Il ambitionne également de conquérir de nouveaux marchés dans le domaine des énergies renouvelables, du transport propre, du bâtiment durable et de l'efficacité énergétique et d'améliorer la compétitivité des entreprises. ■

L'UE lance une nouvelle plate-forme pour promouvoir l'énergie verte

La Commission européenne a lancé mardi la plate-forme européenne de spécialisation intelligente sur l'énergie en vue de promouvoir l'énergie verte et durable en Europe. La nouvelle plate-forme sur l'énergie fournira des informations, des connaissances et de l'expertise sur l'investissement dans des projets de l'énergie, et aidera les régions à partager leur expertise sur les investissements énergétiques durables et en particulier sur le déploiement de technologies innovantes à faible carbone. En soutenant l'utilisation optimale des Fonds de la politique de cohésion pour des projets d'énergie durable, la Plate-forme contribuera directement à la stratégie énergétique de l'Union européenne. Pour la période allant de 2014 à 2020, plus de 38 milliards d'euros (41,44 milliards de dollars) de fonds de la politique de cohésion seront investis pour réaliser la stratégie de l'énergie de l'Union et renforcer la transition vers une économie sobre en carbone dans tous les secteurs, selon Corina Cretu, commissaire européen pour la politique régionale. ■



FOCUS



Pour accompagner ces nouveaux défis GDF SUEZ devient ENGIE



Le monde de l'énergie connaît des bouleversements profonds. La transition énergétique est désormais un mouvement mondial caractérisé par la décarbonisation et le développement des énergies renouvelables, la réduction de la consommation grâce à l'efficacité énergétique et la révolution du digital. Il s'agit aujourd'hui de mobiliser toutes les énergies, d'innover, de rassembler et de faire grandir toutes les idées. « La transition énergétique est plus que jamais une réalité pour laquelle nous avons de grandes ambitions et une grande responsabilité. Pour accompagner ces nouveaux défis et accélérer notre développement, nous avons pris la décision de doter le Groupe d'un nouveau nom : ENGIE. Un nom simple et fort, un nom qui évoque l'énergie pour tous et dans toutes les cultures, un nom qui incarne l'ensemble de nos valeurs et activités. Nous affirmons ainsi la nouvelle ambition et la dynamique de changement impulsée dans notre Groupe. La naissance de ce nouveau nom s'inscrit ainsi dans le cadre de notre nouveau projet d'entreprise dont j'ai confié l'animation à Isabelle Kocher, Directeur Général Délégué, en charge des opérations. Présent dans 70 pays à travers le monde et sur toutes les énergies, ENGIE a plus que jamais l'ambition d'être l'énergéticien de référence dans les pays à forte croissance et le leader de la transition énergétique

en Europe.», a déclaré Gérard Mestrallet, Président-Directeur général d'ENGIE. Avec ce nouveau nom, ENGIE affirme que l'énergie est l'affaire de tous : collaborateurs, actionnaires, partenaires ou clients, car collectivement nous sommes les architectes de l'énergie. Nous devons agir, être optimiste et chercher ensemble les solutions qui changeront le quotidien de tous pour une plus grande efficacité énergétique.

Un plan de communication global

La nouvelle marque se dote comme logo d'un soleil qui se lève, le symbole d'un jour nouveau dans le monde de l'énergie. ENGIE a fait le choix de s'appuyer sur sa signature de marque « By People for People » pour imposer sa dimension internationale. Une campagne publicitaire (TV, presse, internet, réseaux sociaux) accompagne le lancement d'ENGIE en France et en Europe. Un dispositif d'accompagnement complet est également mis en place sur les réseaux sociaux. « Ce nouveau nom, ce nouveau logo et la campagne qui lance cette nouvelle identité sont porteurs d'une vision positive et optimiste de l'avenir. Ce changement de nom est le symbole de la transformation de notre groupe. ENGIE doit nous différencier sur un marché devenu mondial et faciliter notre approche client, au plus près des territoires. La campagne publicitaire met en scène les changements qui transforment petit à petit notre quotidien pour les petites choses comme pour les grandes. Nous célébrons ici l'élan, ce moment où l'on se projette vers l'avenir avec une nouvelle énergie. C'est ce moment que nous vivons maintenant avec ENGIE », déclare Valérie Bernis, Directeur Général Adjoint, en charge des Communications, du Marketing et de la Responsabilité Environnementale et Sociétale.

À propos de ENGIE

ENGIE inscrit la croissance responsable au cœur de ses métiers (électricité, gaz naturel, services à l'énergie) pour relever les grands enjeux énergétiques et environnementaux : répondre aux besoins en énergie, assurer la sécurité d'approvisionnement, lutter contre les changements climatiques et optimiser l'utilisation des ressources. Le Groupe propose des solutions performantes et innovantes aux particuliers, aux villes et aux entreprises en s'appuyant sur un portefeuille d'approvisionnement gazier diversifié, un parc de production électrique flexible et peu émetteur de CO2 et une expertise unique dans quatre secteurs clés : la production indépendante d'électricité, le gaz naturel liquéfié, les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique. ENGIE compte 152 900 collaborateurs dans le monde pour un chiffre d'affaires en 2014 de 74,7 milliards d'euros. Coté à Paris, Bruxelles et Luxembourg, le Groupe est représenté dans les principaux indices internationaux : CAC 40, BEL 20, DJ Euro Stoxx 50,



Euronext 100, FTSE Eurotop 100, MSCI Europe, ASPI Eurozone, Euronext Vigeo Eurozone 120, Vigeo World 120, Vigeo Europe 120 et Vigeo France 20. ■

Projet GAZ du Maroc

Le groupe GDF SUEZ a suivi avec grand intérêt l'annonce de la feuille de route GAZ du Maroc par Monsieur le Ministre de l'Energie Abdelkader Amara lors de sa conférence de presse le 16 décembre 2014.

Ce projet permettra au Maroc de se doter d'une infrastructure gazière essentielle dans l'optique du développement du mix énergétique du Royaume.

En application des Directives Royales relatives à la transition énergétique du Maroc, le déploiement combiné d'un tel projet gazier avec celui du renouvelable – qui représentera, en 2025, 25% du mix énergétique et 42% du mix électrique – permettra de garantir une fourniture électrique stable et pérenne pour le Royaume.

Grâce à la construction d'un terminal d'importation de gaz naturel liquéfié (GNL) et en complément du réseau de transport Gazoduc Maghreb-Europe (GME) existant, et pourra ainsi conforter la sécurité de son approvisionnement en gaz naturel.

Si l'utilisation de ce gaz naturel s'oriente en priorité vers les centrales de production électrique, elle concernera ensuite la consommation industrielle et à terme la consommation résidentielle.

Ce programme gouvernemental de grande ampleur nécessite un

investissement de plusieurs milliards de dollars :

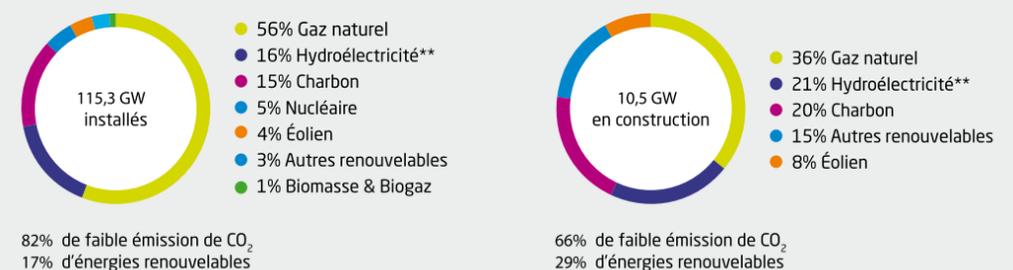
- un terminal gazier situé à Jorf Lasfar
 - 4 nouvelles unités à cycle combiné de 600 MW chacune
 - la modernisation de 2 unités existantes de 150 MW chacune
 - le développement ultérieur de nouvelles centrales au gaz jusqu'à concurrence de 6 300 MW
 - un gazoduc de 400 km pour raccorder le terminal gazier à ces centrales, aux sites industriels et au réseau de transport GME
- GDF SUEZ a démontré partout dans le monde sa capacité à développer des partenariats locaux et des projets variés intégrant toutes les formes de production en vue d'un mix énergétique optimisé. En particulier, les terminaux d'importation GNL, les centrales à cycle combiné et les réseaux de transport et distribution de gaz naturel figurent au centre des activités d'investissement, d'ingénierie et d'exploitation du Groupe. GDF SUEZ offre également son expertise et son expérience pour assurer le meilleur schéma d'approvisionnement et de stockage du gaz naturel.

Le groupe GDF SUEZ est particulièrement motivé pour participer à cet important projet aux côtés d'investisseurs nationaux, tout en permettant aux autorités marocaines de conserver la maîtrise de son approvisionnement énergétique.

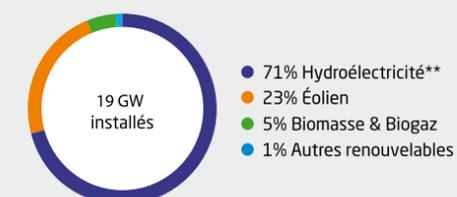
Mix énergétique unique

Avec un portefeuille de production diversifié, GDF SUEZ possède un mix énergétique équilibré, à faible émission de CO2.

Capacités de production de GDF SUEZ au 31/12/2014, à 100%



Les énergies renouvelables 17% des capacités de production de GDF SUEZ au 31/2/2014



Présence majeure dans les infrastructures gazières

GDF SUEZ souhaite poursuivre et accélérer la mise en oeuvre de sa stratégie industrielle visant à être l'énergéticien de référence dans les pays à forte croissance en s'appuyant sur des positions fortes dans la production indépendante d'électricité et dans le GNL, et en les renforçant et en construisant des positions tout au long de la chaîne gazière, y compris dans les infrastructures.

Le Groupe étudie des projets au Mexique ainsi qu'en Indonésie.

- Le projet de gazoduc de Los Ramones au Mexique qui s'étend sur 291 kilomètres et qui transportera du gaz naturel de la frontière du Texas jusqu'au centre du Mexique.
- Des accords ont également été signés avec l'Indonésie pour le développement de ses infrastructures gazières



Terminal de GNL Mejillones au Chili



Gazoduc Inde



Centrale gaz à cycle combiné

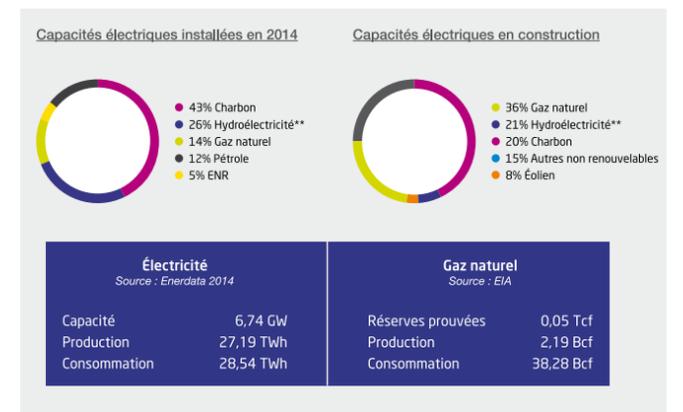
Un partenaire énergétique incontournable

Le Maroc, avec un PNB de près de 100 milliards de dollars est aujourd'hui la 5ème économie du continent africain. La croissance de son PNB est attendue à 4,5% par an sur la période 2012-2016.

Présent au Maroc depuis 1980, GDF SUEZ souhaite accompagner la croissance énergétique du pays.

Au Maroc, la demande en électricité augmente en moyenne de 6% par an depuis 1998. Et elle devrait continuer à progresser au cours des 20 prochaines années.

Dans ce contexte favorable, Tarfaya marque un tournant décisif dans la stratégie énergétique du Maroc, qui vise un objectif de 42% de capacités électriques installées fonctionnant à partir de sources renouvelables d'ici 2020.



Tarfaya 301 MW : GDF SUEZ exploite le plus grand parc éolien d'Afrique



Crédit photo : Tarek

Avec une capacité installée de 301 MW produite par 131 éoliennes de 2,3 MW chacune et une surface de 8 900 hectares, le parc de Tarfaya est le plus important projet éolien jamais réalisé sur le continent africain et marque une étape importante dans la mise en oeuvre de la stratégie de développement des énergies renouvelables initiée par le Royaume du Maroc. Mis en service depuis janvier 2015, le projet représente 15% de l'objectif national éolien et contribue ainsi fortement à l'atteinte de l'objectif du Royaume d'augmenter à 42% la part des énergies renouvelables dans le mix électrique marocain à l'horizon 2020.

Le projet contribue également à une plus grande indépendance énergétique du pays.

Tarfaya s'inscrit dans les objectifs de développement durable

des deux sponsors du projet (GDF SUEZ & Nareva Holding) en permettant d'éviter des émissions de l'ordre de 900 000 tonnes de CO2 par an, équivalentes à la quantité de CO2 absorbée annuellement par 150 millions d'arbres.

La vente de l'électricité est régie par un contrat de fourniture d'électricité conclu avec l'Office National d'Electricité et de l'Eau potable (ONEE) pour une durée de 20 ans, sur une base « Build, Own, Operate and Transfer » (BOOT).

Ce projet, qui augmente la capacité installée du Groupe en éolien de près de 10%, illustre l'engagement de GDF SUEZ en faveur de l'éolien. Mi-2015, le Groupe mettra aussi en service le projet éolien de West Coast 1, un parc de 94 MW en Afrique du Sud.

GDF SUEZ dispose actuellement de 3 907 MW de capacités installées d'origine éolienne à travers le monde.

L'investissement dans le secteur de l'énergie, moteur du développement

Un contexte énergétique national, marqué par une croissance soutenue de la consommation énergétique

La consommation énergétique au Maroc a atteint 19,08 Mtep en 2014 contre 10,46 Mtep en 2002 enregistrant un taux de croissance annuel de 5.1%.

L'augmentation de la consommation énergétique a été tirée par la croissance de la demande électrique qui a augmenté en moyenne de plus de 6,6% par an.

Cette augmentation résulte du développement socio-économique de notre pays amorcé depuis 2002 qui a été concrétisé par la réalisation et le lancement de grands chantiers en infrastructures, industrie, agriculture, tourisme et logement social, ainsi que de la quasi-généralisation de l'électrification rurale où le taux a passé de 55% à 98,95% entre 2002 et 2014.

Source : Ministère de l'Énergie, des mines, de l'eau et de l'environnement



Cette tendance haussière de la consommation énergétique sera poursuivie. En effet, les prévisions établies par le Ministère de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement tablent sur une augmentation de 70% de la demande en énergie primaire et le doublement de la demande électrique entre 2013 et 2025. Pour faire face à cette demande accrue et rattraper le retard enregistré en moyens de production d'électricité, le Maroc s'est doté depuis 2009 d'une stratégie ambitieuse basée sur un mix énergétique réaliste dont la composition est ouverte à toutes les sources d'énergies possibles, fossile et renouvelable, avec trois paramètres déterminants : la compétitivité du coût du combustible, l'impact sur l'environnement, et la généralisation de l'accès à l'électricité aux milieux urbain et rural.

Mise en place d'une stratégie énergétique, déclinée en objectifs clairs et précis

La nouvelle stratégie énergétique nationale vise quatre objectifs fondamentaux, à savoir :

- La sécurité d'approvisionnement et de la disponibilité de l'Energie ;
- L'accès généralisé à l'Energie ;
- La maîtrise de la demande ;
- La préservation de l'environnement.

Elle s'appuie également sur les quatre orientations stratégiques suivantes :

- Un mix diversifié et optimisé autour de choix technologiques fiables et compétitifs ;
- Mobilisation des ressources nationales par la montée en puissance des énergies renouvelables ;
- L'efficacité énergétique érigée en priorité nationale ;
- L'intégration régionale.

Cette stratégie a été déclinée en objectifs précis et chiffrés, et traduite en feuilles de route claires et en programmes et projets concrets qui ont suscité beaucoup d'intérêt de la part des institutions financières et de la communauté internationales.

Le développement des énergies renouvelables occupe une place de premier choix dans cette stratégie en raison du potentiel considérable dont dispose notre pays, estimé à 25.000 MW en on-shore dont près de 6.000 MW réalisables d'ici 2030 et 250.000 MW en off-shore. Le potentiel solaire est illustré par 3.000 heures d'ensoleillement par an équivalent à près de 6,5 kWh/m²/jour d'irradiation.

Compte tenu de ces atouts, le Maroc a entamé depuis 2009 la réalisation de programmes ambitieux en énergies renouvelables, qui devront représenter 42% de la puissance électrique installée en 2020, en développant 2000 MW d'énergie solaire, 2000 MW d'énergie éolienne et 2000 MW hydraulique. L'investissement prévisionnel global pour les trois programmes des énergies renouvelables est évalué à plus de 13 milliard de \$ US.

Le Maroc a bien entamé sa transition énergétique, pour la mise en place d'un modèle énergétique de référence, lui permettant de confronter les défis futurs

La première phase de la stratégie énergétique nationale a été réalisée avec succès et a permis de rétablir l'équilibre entre l'offre et la demande électriques et de mettre en place les réformes



législatives, institutionnelles et réglementaires nécessaires pour l'accompagnement des programmes et projets lancés dans le cadre de la stratégie énergétique nationale.

Ainsi, une capacité additionnelle de 1600 MW a été réalisée entre 2009 et 2013, dont 25% d'origine renouvelable. L'investissement global est de 17,2 milliards de dirhams, dont 41% pour les énergies renouvelables.

L'effort a également concerné, durant cette phase, la rationalisation de la demande énergétique à travers le lancement de nombreuses actions et programmes notamment le Programme National de généralisation des Lampes à Basse Consommation, la mise en place de mesures tarifaires incitatives, ainsi que l'adoption de l'horaire GMT + 1, qui ont abouti à des résultats tangibles en matière d'économie de la consommation.

Indicateurs	2008	2014	2020	2025
Part des Produits Pétroliers (%)	61,42	54,5	48,51	46,14
Part des EnR (%)	2,13	4,8	12,78	14,24
Part du gaz naturel(%)	3,61	5,8	7,78	13,83
Dépendance (%)	97,47	94,63	86,82	85,44

Les réformes et projets réalisés durant cette phase, particulièrement dans le domaine des énergies renouvelables, ont permis une nette amélioration de la situation énergétique au Maroc, marquée essentiellement par la réduction de la dépendance énergétique (de 97,5% en 2008 à 94,63% en 2014, pour passer à 85,4 en 2025), l'augmentation de la part des énergies renouvelables (de 2% en 2008 à près de 4,8% en 2014, puis à plus de 14% en 2025), le développement de l'utilisation du gaz naturel (3,6% en 2008 à près de 5,8% en 2014 puis à 14% en 2025), ainsi que la baisse de la part des produits pétroliers (de 61,4% en 2008 à 54,5% en 2014 puis à 46% en 2025).

La demande énergétique suivra son rythme de croissance soutenu entre 2013 et 2025 et sa satisfaction nécessite d'une part l'accélération de la cadence d'achèvement des projets en cours, le lancement des nouveaux chantiers et le rythme des réformes et mesures d'accompagnement pour permettre aux opérateurs publics et privés de réaliser leurs projets dans de meilleures conditions, et d'autre part assurer la gestion maîtrisée de la transition énergétique du Maroc en prenant en considération la nécessité de préserver l'équilibre du secteur et l'interaction rationnelle du Maroc avec les mutations profondes que connaît le secteur énergétique à l'échelle régionale et internationale.

Le lancement de la 2ème phase de la stratégie énergétique, offre de réelles opportunités d'investissements de 37,5 milliards de \$ USA entre 2014 et 2025

L'année 2014 a été marquée par le lancement effectif de réformes et chantiers importants en vue d'accélérer la concrétisation des projets et programmes inscrits dans le cadre de la stratégie énergétique.

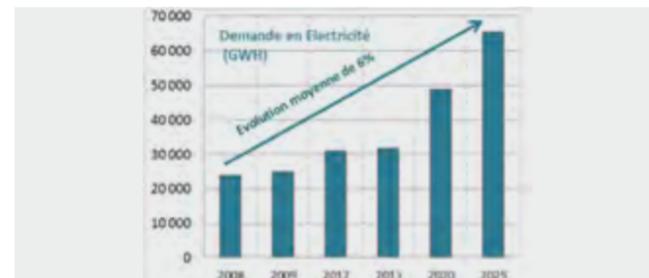
Ces chantiers offrent de réelles opportunités pour les opérateurs privés, nationaux et internationaux, évaluée à 37,5 milliards de

\$ USA, dont plus de 33,8 milliards \$USA pour le secteur de l'électricité et des énergies renouvelables, 2,3 milliards \$ USA pour les infrastructures gazières et 1,2 milliards pour le secteur pétrolier.

Filière	Milliards \$ USA
Electricité	33,8
Production	31,5
Transport	2,3
Gaz Naturel	2,4
Secteur Pétrolier aval	1,2
Total	37,5

• **Nécessité de réaliser de nouvelles capacités de production électrique de 13.000 MW entre 2014 et 2025**

Les prévisions du Ministère de l'Énergie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement prévoient une augmentation de 70% de la demande en énergie primaire entre 2014 et 2025, enregistrant un taux de croissance annuel de 5%. La demande en énergie électrique, quant à elle, sera doublée durant cette période avec un rythme de croissance annuel moyen dépassant 6%.



Il en résulte des besoins en capacité additionnelle de production électrique évalués à 13.000 MW entre 2014 et 2025 en vue de satisfaire la demande dans des conditions optimales.

Ces réalisations se traduiraient par un réaménagement du mix énergétique, conforme aux objectifs de la stratégie énergétique nationale et marqué par l'augmentation de la part des énergies renouvelables dans la puissance installée à 42% en 2020 et 44% en 2025, qui sera accompagnée par un accroissement progressif de la part du gaz naturel pour atteindre 18% à l'horizon 2025.



Le programme de renforcement de la capacité thermique portera sur le développement de centrales à charbon et des cycles combinés

Le programme d'équipement thermique, dont la réalisation est prévue entre 2015 et 2025, porte sur un ensemble de centrales totalisant une puissance de 5870 MW avec un investissement de l'ordre de 66 milliards de DH. Ce programme génère plus de 600 emplois directs et stables en phase d'exploitation.

- Les programmes des énergies renouvelables progressent conformément à leur planification initiale
- Plan Solaire Marocain « NOOR »



Le plan solaire marocain NOOR est sur la bonne voie. Les travaux de réalisation de la première centrale NOOR Ouarzazate 1 de 160 MW utilisant la technologie des capteurs cylindro-paraboliques, avec 3 heures de stockage, se déroulent conformément au planning prévu. Les premiers kilowattheures de la centrale NOOR Ouarzazate 1 seront injectés dans le réseau électrique national de transport courant l'année 2015. L'investissement relatif à cette première tranche est de, un milliard de \$ USA générant 60 emplois directs durant la phase d'exploitation. La deuxième tranche du complexe solaire d'Ouarzazate consiste à développer les centrales Noor Ouarzazate II et Noor Ouarzazate III d'une capacité totale donc de 350 MW. La centrale NOOR Ouarzazate II, qui va utiliser la technologie thermo-solaire à capteurs cylindro-paraboliques, sera d'une puissance de 200 MW. La centrale NOOR III, quant à elle, sera développée en utilisant la technologie thermo-solaire (CSP) avec Tour, et sera d'une puissance comprise entre 100 et 150 MW. L'investissement global pour Noor Ouarzazate II et III est de 17 milliards de DH générant 200 emplois directs durant la phase d'exploitation et plusieurs centaines d'emplois indirects.

Un appel d'Offres s'apprête à être lancé pour la réalisation de Noor IV qui sera la première centrale utilisant la technologie photovoltaïque et dont le coût de réalisation sera abordable, vu la capacité à développer (environ 70 MW).

Les projets de centrales solaires NOOR Midelt (420 MW), NOOR Tafilalt et Atlas (300 MW), NOOR Laâyoune ET Boujdour (100 MW), NOOR Tata (530 MW) et Projets Zones Economiques Privés (150 MW) seront développés selon la programmation prévue.

D'autres centrales solaires d'une capacité totale de 1000 MW pour un investissement de 68 milliards de DH sont programmées pour être réalisées entre 2020 et 2025 portant la capacité installée totale à cet horizon à 3000 MW

• **Programme marocain de l'énergie éolienne 2014 - 2025**

Dans le cadre du programme marocain de l'énergie éolienne, des projets totalisant 750 MW sont déjà opérationnels, il s'agit des parcs éoliens de l'Office National de l'Électricité et de l'Eau Potable (Tanger de 140 MW et Amogdoul de 60 MW), des parcs éoliens privés (Akhfennir 1 de 100 MW, Fom El Oued de 50 MW et Haouma de 50 MW) réalisés dans le cadre de la loi 13-09 relative aux énergies renouvelables et des parcs de Tarfaya (300 MW) et d'Abdel Khalek Torres de 50 MW.

Des parcs totalisant une puissance de 238 MW sont en cours de réalisation par des opérateurs privés. Il s'agit du parc éolien



d'Akhfennir 2 de 100 MW, du parc de Jbel Khalladi de 120 MW et du Qualidia 2 de 18 MW et ce, dans le cadre de la loi 13-09 relative aux énergies renouvelables.

D'autres projets sont en cours de développement, il s'agit du projet de repowering du parc éolien de Koudia Blanco de 100 MW et de son extension par 200 MW et du programme intégré de l'énergie éolienne de 1000 MW qui sera réalisé en deux phases. La première porte sur le projet Eolien 150 MW de Taza dont la mise en service est prévue en 2016. La deuxième phase porte

sur le Projet Eolien Intégré d'une puissance totale installée de 850 MW, comportant cinq parcs éoliens, à savoir : le parc éolien « Tanger II » de 100 MW, le parc éolien de Tiskrad (Tarfaya) de 300 MW, le parc éolien de Boujdour (Boujdour) de 100 MW, le parc éolien de « Midelt » de 150 MW et le parc éolien « Jbel Lahdid » (Essaouira) de 200 MW. Les offres techniques relatives à ce projet intégré sont en cours d'évaluation et l'adjudicataire sera déclaré incessamment. La mise en service de l'ensemble de ces parcs est prévue entre 2016 et 2020.

La période 2021 – 2025 connaîtra la réalisation de 1000 MW éoliens qui seront mis en service par tranche de 200 MW par an avec un investissement global de plus de 17,6 milliards.

• Programme de l'énergie hydraulique 2014 – 2025

Dans le cadre du programme marocain de l'énergie hydraulique, des projets totalisant 1770 MW sont déjà opérationnels. Il est prévu la réalisation de deux stations de transfert d'énergie par pompage (STEP) d'une capacité totale de 650 MW et d'un complexe hydroélectrique de 125 MW à l'horizon 2020. Il s'agit de la STEP d'Abdelmoumen de 350 MW qui sera mise en service en 2020, d'une deuxième STEP de 300 MW qui sera mise en service en 2022 et du complexe hydroélectrique d'El Menzel de 125 MW. L'investissement global de ces projets est de l'ordre de 6,6 milliards de Dirhams. Par ailleurs, une puissance de 100 MW est en cours de réalisation par le privé dans le cadre de la loi 13-09 relative aux énergies renouvelables.



• Le développement des capacités de production, sera accompagné par le renforcement du réseau national de transport électrique

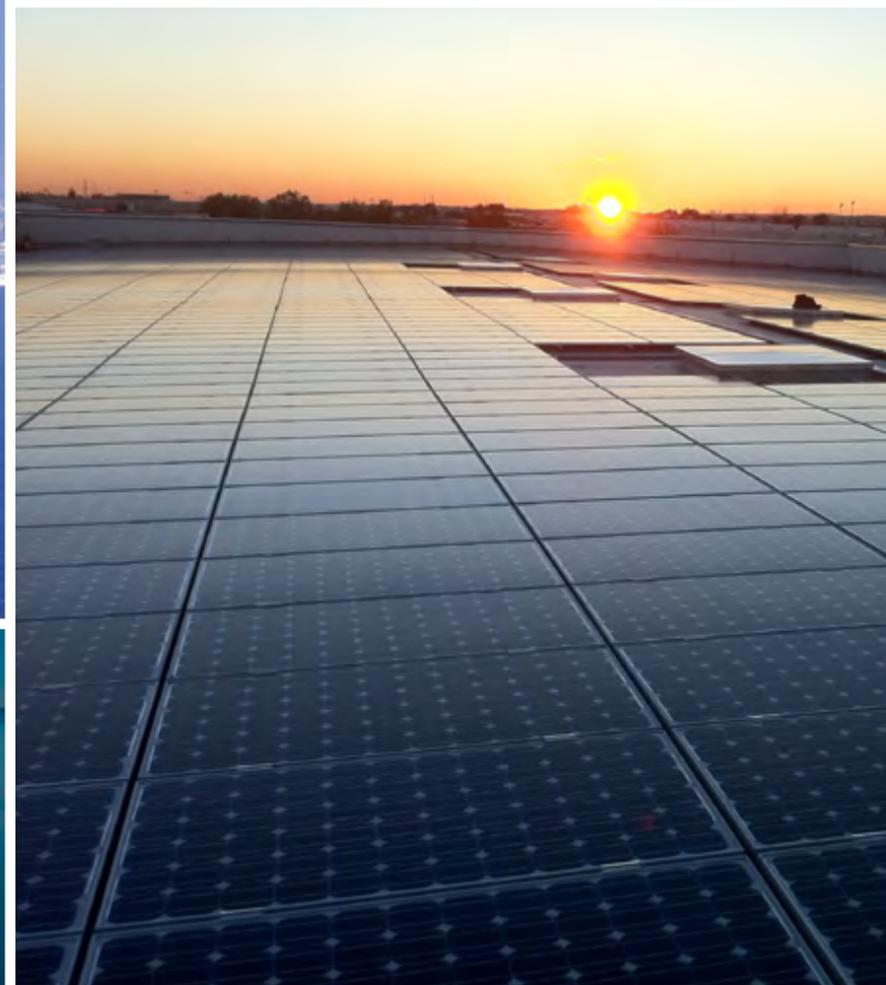
renforcement du réseau national de transport électrique
Un programme de renforcement du réseau de transport électrique Très Haute Tension et Haute Tension (THT&HT) est mis en place pour la période 2014-2025 et porte sur un investissement de l'ordre de 23 Milliards de DH. Ce programme, ayant pour objectifs le raccordement des nouvelles centrales électriques au réseau de transport et le renforcement de la sécurité d'alimentation du pays en électricité, vise la recherche de la configuration optimale du réseau permettant d'assurer le transport d'électricité dans les meilleures conditions de sécurité et d'économie.



• Lancement d'une feuille de route pour le développement du Photovoltaïque

Une feuille de route nationale pour le développement du Photovoltaïque a été lancée le 4 novembre 2014 par Dr. Abdelkader AMARA, Ministre de l'Energie, des Mines, de l'Eau de l'Environnement, à l'occasion du Premier Salon International sur le Photovoltaïque «Photovoltaïca» tenu à Casablanca. Cette feuille de route s'appuie sur les piliers suivants :

- Développement de programmes de grandes et moyennes centrales solaires photovoltaïques (Programme PV ONEE : 400 MW)
- Programme PV MASEN: 400 MW - Programme PV producteurs privés THT-HT dans le cadre de la Loi 13-09).
- Développement de projets de centrales solaires photovoltaïques dont la production est destinée aux consommateurs raccordés en moyenne tension. Ce marché est estimé à 1,5 GW à 2030.
- Développement de l'utilisation à grande échelle du PV dans le résidentiel et le tertiaire raccordés en basse tension. Le potentiel est évalué à 4,5 GW.
- Mise en place de programmes d'accompagnement en matière d'intégration industrielle et de R&D dédié au PV.



Une feuille de route dédiée à l'efficacité énergétique est en cours de finalisation

• Programme de développement des chauffe-eau solaires

Ce programme a permis l'installation de plus de 360 000 m² en 2012. Des mesures d'accompagnement sont en cours de développement pour la mise en œuvre d'un programme pour la généralisation des chauffe-eau solaires pour atteindre 1 700 000 m² de capteurs solaires en 2020. Ce programme va bénéficier d'une subvention à travers le Fonds de Développement Energétique d'un montant de 130 millions de DH. Les sociétés opérant dans ce domaine vont bénéficier d'incitations dans le cadre de l'offre énergie- industrie. Une réduction de la TVA sur les chauffe eau solaires de 14 % à 10% a été adoptée au titre de la loi des finances 2015.

• Efficacité énergétique dans le secteur du bâtiment

L'année 2015 a été marquée par la mise en place du règlement général de construction fixant les règles de performance énergétique des constructions.

Pour démontrer la faisabilité techno-économique des dispositions de décret, 9 projets de construction de démonstration de mesures d'efficacité énergétique dans les bâtiments sont en cours de réalisation dont le surcoût est subventionné par la Délégation Européenne à hauteur de 7,5 M€ Ces projets vont permettre le développement des entreprises spécialisées dans la performance énergétique des constructions.

• Mise à niveau énergétique des mosquées

Le programme de mise à niveau des mosquées a été lancé dans le cadre de la convention signée le mardi 8 avril 2014 entre Le Ministère de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement, le Ministère des Habous et des Affaires Islamiques, l'Agence Nationale pour le Développement des Energies Renouvelables et de l'Efficacité Énergétique (ADEREE), et la Société d'Investissements Énergétiques (SIE).

Ce programme vise la mise à niveau de 15 000 mosquées en utilisant l'éclairage économique, les chauffe-eaux solaires ainsi que l'installation des systèmes photovoltaïques.

Le budget d'investissement et de fonctionnement alloué à ce programme est de 1,5 Milliards de Dhs. Il fera recours aux entreprises de services énergétiques ESCO's.

• Renforcement de l'efficacité énergétique dans l'éclairage public

Un projet d'éclairage public de la ville de Salé géré par la société de Développement Local SDL « Sala Noor » a été lancé le 15 janvier 2015. Cette société est le résultat d'un partenariat public-privé PPP. La commune urbaine de salé est actionnaire de 51 % du capital de la société de développement local, alors que la SIE et OKSA détiennent 49%.

• Efficacité énergétique dans l'industrie

Dans le cadre du programme d'efficacité énergétique dans le secteur industriel, les actions ont concerné la réalisation d'un projet pilote de 40 audits énergétiques. Ces audits sont subventionnés à hauteur de 70% du coût de l'audit soutenus par la BAD et 30% en charge de l'entreprise ;

La préparation d'un programme de réalisation des audits énergétiques pour 360 entreprises en subventionnant les audits et les investissements est en cours, avec un investissement total de 164, 2 MDH.

• Le programme de déploiement régional des programmes d'énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique

Le programme régional de développement des programmes d'énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique à l'échelle régionale à l'horizon 2020 a été Lancée en 2012 et s'étalant sur 8 ans. Il vise l'encouragement de la planification communale énergétique à l'échelle locale, et le renforcement de la capacité communale et régionale à valoriser les ressources locales en énergies renouvelables.

La première phase de ce programme a concerné trois villes pilotes : Agadir, Chefchaouen et Oujda avec un investissement de 3,5 M DH. Alors la deuxième phase est en cours de développement. Ce programme vise la création de sociétés de service énergétique et de partenariats publics et privés.

Lancement d'une feuille de route pour le développement du gaz naturel



L'introduction à grande échelle du gaz naturel dans le mix énergétique marocain s'inscrit parmi nos objectifs stratégiques visant la diversification des sources d'approvisionnement et particulièrement en électricité, la protection de l'environnement et une intégration plus aisée des énergies renouvelables dans le système électrique national grâce à la flexibilité des centrales au

gaz naturel. Pour ce faire, une feuille de route nationale pour le développement du gaz naturel liquéfié a été présentée le 16 décembre 2014, par Dr. Abdelkader AMARA, Ministre de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement au siège du Ministère. Le développement à moyen et long terme du gaz naturel au Maroc se fera essentiellement à travers le secteur de l'électricité et celui de l'industrie. Des projets de cycles combinés et des turbines à gaz sont prévues pour la production d'électricité. L'industrie du raffinage, et diverses industries sont également concernées.

Les besoins prévisionnels en gaz naturel à l'horizon 2025 sont ainsi estimés à 3,5 bcm pour la production de l'électricité et 1,5 bcm pour les industries.

L'investissement nécessaires a été évalué à 4,6 milliards de \$ USA dont 2,4 mds \$ USA pour les infrastructures gazières (Jetée maritime, Terminal GNL, Gazoduc de transport, stockage) et 2,2 mds \$ USA pour la première phase des infrastructures électriques.

Cet investissement sera mobilisé par des investisseurs privés et institutionnels nationaux et internationaux dans le cadre de contrats de concessions PPA.

Nécessité de réaliser de nouvelles infrastructures pétrolières

Le renforcement de la sécurité d'approvisionnement du marché national en produit pétrolier, nécessite le développement de nouvelles installations pétrolières, notamment celles relatives aux capacités de réception de produits dans les différents ports du Royaume, en vue de permettre la diversification des sources d'approvisionnement et une meilleure répartition régionale de la distribution avec l'implantation de nouveaux dépôts de stockage de produits raffinés et l'augmentation des stocks de sécurité stratégiques.

Les projets en cours de réalisation sont :

- Un nouveau dépôt de stockage des produits pétroliers liquides à Jorf Lasfar d'une capacité 95 000 m3.

- Un nouveau terminal de GPL à Tan-Tan d'une capacité de 4.230 T, pour un investissement de 83 millions de DH.

D'autres projets sont actuellement à l'étude, à savoir :

- Création d'un nouveau dépôt des produits pétroliers liquides de stockage à Jorf Lasfar (capacité 90.000 m3),

- Extensions de capacités de stockage en produits pétroliers liquides au niveau :

- du port de Mohammedia (augmentation de capacité de 20 000 m3)

- du port de Jorf lasfar (augmentation de 150 000 m3)

- du port de Lâayoune (augmentation de 20 000 m3)

- Création du centre emplisseur de GPL à Fkih Ben Salah avec une capacité d'emplissage 40.000 T/an et un investissement de 40 millions de DH ;

- Création d'un terminal de stockage de butane sous talus dans la zone franche du port de Tanger Med (capacité 20.000 m3), pour un investissement de 185 millions de DH

Une nouvelle série de réformes importantes sont de nature à améliorer le cadre d'investissement dans le secteur électrique national et créer de nouvelles opportunités pour les opérateurs privés



Une deuxième série de chantiers de réformes ont été lancées depuis 2014, et permettant de consolider la crédibilité et l'attractivité du modèle énergétique marocain envers les entreprises privées, ainsi que les institutions financières nationales et internationales. Ces réformes concernent essentiellement :

- L'ouverture du marché électrique de sources renouvelables à la Moyenne Tension. Cette réforme s'inscrit dans le cadre de nos engagements en matière d'ouverture progressive et partielle du réseau et du marché de l'électricité.

- L'ouverture du réseau Basse Tension aux secteurs résidentiel et tertiaire à travers l'amendement de la loi 13-09 sur les énergies renouvelables.

- La publication au Bulletin Officiel du Règlement Général des Constructions fixant les règles des performances énergétiques de constructions et instituant le Comité National pour l'Efficacité Énergétique dans le Bâtiment.

- Le projet de loi permettant aux grands auto-producteurs d'électricité, de développer des capacités propres de production et d'accéder au réseau électrique pour le transport de l'énergie produite du site de production au site de consommation.

- La mise en place d'une Autorité indépendante de Régulation de l'Energie pour accompagner les évolutions que connaîtra le secteur de l'énergie national, notamment en matière d'ouverture du marché de l'électricité de source renouvelable.

- Et enfin, la création d'une Agence de Sûreté et de Sécurité Nucléaire et radiologique

Recherche des hydrocarbures : Près de 6,6 MMDH d'investissements à fin 2014

Les investissements en matière de recherche des hydrocarbures ont atteint, à fin 2014, près de 6,6 milliards de dirhams dont 96 millions de dirhams financés par l'Office national des hydrocarbures et des mines (ONHYM), contre 2,4 MMDH en 2013 (58 MDH financés par l'ONHYM), a relevé, mardi 7 avril à Rabat, le ministre de l'Energie, des mines, de l'eau et de l'environnement, Abdelkader Amara.

« A fin 2014, la recherche des hydrocarbures a couvert une superficie totale de plus de 350.000 km2, soit moins de 40 % de l'ensemble des bassins sédimentaires nationales, ce qui montre que ces bassins ne sont toujours pas assez explorés », a indiqué M. Amara qui présidait la onzième session du conseil d'administration de l'ONHYM.

Il a également signalé qu'entre les deux sessions du Conseil d'administration, la conjoncture prévalant dans le marché pétrolier et gazier au niveau mondial s'est caractérisée par une baisse drastique des prix du pétrole qui a plus ou moins impacté le domaine de l'exploration des hydrocarbures.

« Cette tendance qui risque de perdurer pour quelques années nous interpelle fortement pour multiplier les efforts en vue de maintenir l'attractivité du Maroc, devenu une destination privilégiée des investisseurs dans un domaine fortement capitalistique et risqué qui est l'exploration des hydrocarbures », a ajouté le ministre.

La Directrice générale de l'ONHYM, Amina Benkhadra, a présenté l'activité de l'Office au cours de l'année 2014, l'arrêté des



comptes de l'exercice 2013, les prévisions de clôture de 2014, le projet de budget de 2015 et le plan de développement de la période 2015-2019.

Actuellement, le nombre des sociétés opérant au Maroc dans le domaine de l'exploration pétrolière s'élève, selon l'ONHYM, à 34 réparties en Onshore et en offshore, y compris les majors comme BP, Chevron et Total ou les super- indépendants tels que Kosmos et Repsol.

Pour ce qui est de la recherche minière, les travaux ont porté sur 43 objectifs situés dans les zones les plus prometteuses du pays, tandis que les travaux propres de l'ONHYM ont concerné 27 objectifs dont 10 pour les métaux précieux, 10 pour les métaux de base et l'uranium, 04 pour les roches et minéraux industriels, 02 pour la reconnaissance minière et 01 projet spécial pour la géothermie.

Les travaux en partenariat ont, quant à eux, intéressé 16 objectifs dont 08 pour les métaux de base, 06 pour les métaux précieux et 02 pour les roches et minéraux industriels.

En ce qui concerne l'exploration stratégique, il a été procédé au contrôle géologique des anomalies magnétiques, radiométriques et géochimiques, la mise en évidence de plusieurs anomalies géochimiques de type BLEG à Au, AG et Cu dans l'Anti-Atlas, ainsi que le projet intégré du Maroc oriental dont l'objectif est d'évaluer les potentialités minières de la région, relève-t-on de même source, ajoutant qu'en 2014, l'investissement dans le domaine de la recherche minière a atteint 87MDH.

La certification ISO9001 version 2008 des laboratoires mines a été reconduite jusqu'à 2017, indique l'ONHYM, relevant que le portefeuille des permis miniers (1.088 permis) représente 16 % du patrimoine national et réparti à hauteur de 53 % propre et 47 % en partenariat ou amodiation.

S'agissant de la production des hydrocarbures, elle s'est élevée à 44,34 millions NM3 pour le gaz naturel et 5.184 T pour le condensât, tandis que le chiffre d'affaires généré par la vente d'hydrocarbures courant 2014 est estimé à 190,53 MDH, en hausse d'environ 3 % par rapport à l'année 2013.

En matière de coopération, l'année 2014 a été marquée par la signature de plusieurs accords de coopération avec différents pays africains notamment la Guinée Conakry, le Mali, le Gabon et la Tunisie, portant notamment sur la coopération scientifique et technique dans les domaines des hydrocarbures et des mines et le développement de projets.

A cet effet, plusieurs formations ont été réalisées au profit de cadres et d'ingénieurs de ces pays aussi bien dans le domaine mine que pétrole.

Sur le plan managérial, l'ONHYM poursuit ses actions de formation, de management de projet et de renforcement de son système d'information, relève l'Office, informant qu'il a également initié la mise en place d'une vision stratégique RSE à travers des projets collaboratifs menés avec ses partenaires notamment le programme d'investissement social avec Chevron M-CAP et les programmes communautaires avec Kosmos Energy.

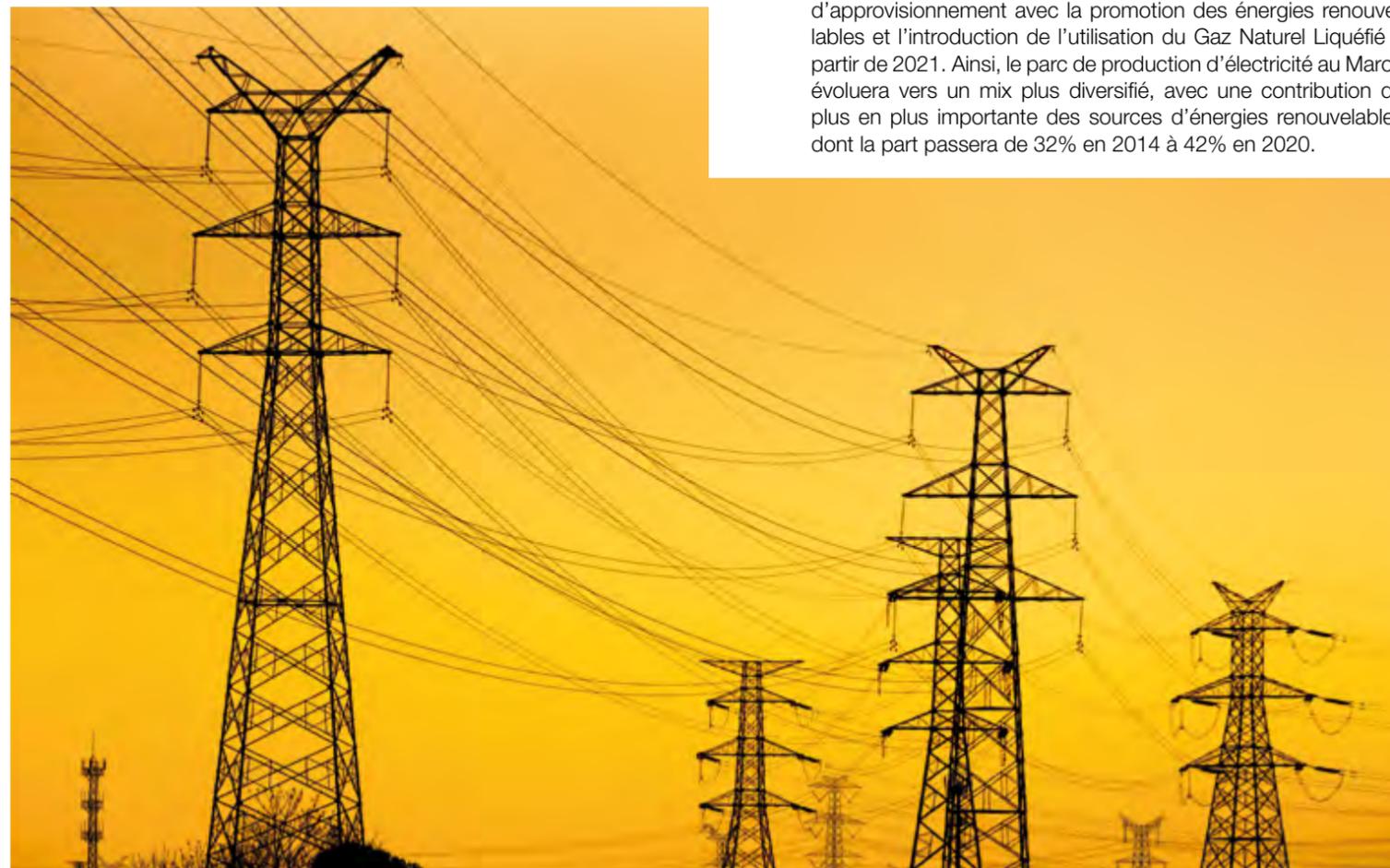
Par ailleurs, le conseil a arrêté les comptes 2013 qui présentent un résultat net positif de 131.300.745,52 DH et a acté les résultats nets de 2014 de 113.099.611,11 DH. Il a, aussi, arrêté le budget 2015.

ONEE : Satisfaction de la demande nationale en énergie électrique

La consommation électrique dans notre pays évolue à un rythme très soutenu avec un taux d'accroissement annuel moyen de 7% environ. Pour la satisfaction de cette évolution, le plan d'équipement à engager par l'ONEE vise la production d'électricité au coût du kWh le moins cher et l'atteinte à terme, d'un mix énergétique équilibré, basé principalement sur le charbon et les énergies renouvelables.

Actuellement, notre pays dispose d'un parc de production diversifié d'une capacité installée de plus de 7 994 MW à fin 2014. Il comprend aussi bien des centrales à base de production conventionnelle, plus de 5 407 MW, que des projets en énergies renouvelables d'une capacité totale de 2 587 MW.

Ce parc de production est exploité à hauteur de 65% par l'ONEE, le reste étant partagé entre le Privé dans le cadre de contrats d'achat et de fourniture d'électricité à long terme tel que la centrale de Jorf Lasfar, le parc éolien Abdelkhalek Torres et la centrale de Tahaddart, le parc éolien de Tarfaya ou des parcs éoliens exploités dans le cadre de la loi n° 13-09 relative aux énergies renouvelables tel que les parcs éoliens de Haouma, Laâyoune et Akhfennir.



Plan ONEE d'équipement en moyens de production électrique pour la période 2014-2017

L'ONEE a arrêté un programme d'équipement en phase avec la nouvelle stratégie énergétique nationale qui place la sécurité d'approvisionnement, le développement des énergies renouvelables et l'efficacité énergétique au rang de priorité. Pour la période 2014-2017, ce programme prévoit le développement d'une capacité additionnelle de 3 692 MW (soit 46% en plus de la capacité installée à fin 2014), dont 1 890 MW sera réalisée en énergies éolienne et solaire. Plus de 84% de cette capacité additionnelle, représentant 3 113 MW, sera développé dans le cadre de partenariats avec le secteur privé.

La réalisation de ce plan d'équipement nécessitera un effort d'investissement de l'ordre de 115 milliards de Dirhams sur la période 2014-2017, tenant compte des projets de production solaires pris en charge par MASEN, ceux à réaliser par le Privé dans le cadre de la Loi 13-09 ainsi que ceux à réaliser par l'ONEE en direct ou en Partenariat Public-Privé.

Au-delà de 2017, le développement des nouvelles capacités de production se poursuivra en cohérence avec la stratégie énergétique du pays visant, notamment une diversification des sources d'approvisionnement avec la promotion des énergies renouvelables et l'introduction de l'utilisation du Gaz Naturel Liquéfié à partir de 2021. Ainsi, le parc de production d'électricité au Maroc évoluera vers un mix plus diversifié, avec une contribution de plus en plus importante des sources d'énergies renouvelables dont la part passera de 32% en 2014 à 42% en 2020.

Programme d'investissement de l'ONEE pour le renforcement des infrastructures des réseaux de transport et de distribution électrique

En vue d'accompagner les projets de production, renforcer la sécurité d'alimentation du pays et participer à l'intégration régionale, l'ONEE entreprend, pour la période 2014-2017, un important programme de développement de ses réseaux de transport et de distribution d'électricité.

Il comprend des projets d'évacuation des moyens de production principalement d'origine renouvelables et thermique, des projets de renforcement du réseau 400 kV et des projets de développement et de renforcement du réseau 225 kV. D'un coût global estimé à 7,9 milliards de dirhams/HT au titre de la période 2014-2017, cet ambitieux programme porte sur la réalisation de 7135 Km de nouvelles lignes aériennes et une augmentation de puissance installée de 12 300 MVA. L'objectif est d'assurer le transport d'électricité dans les meilleures conditions de sécurité et d'économie et de satisfaire la demande en électricité du pays tout en veillant au respect des impératifs en matière de sécurité d'exploitation, d'environnement et d'équilibre régional offre-demande. De même, avec le renforcement de ses interconnexions électriques avec les pays voisins, l'ONEE consolidera son rôle de carrefour énergétique régional et offrira ainsi l'infrastructure de base à l'émergence d'un véritable marché de l'électricité et ce, conformément aux orientations stratégiques visant l'intégration régionale.

Concernant le réseau de distribution, et dans le cadre de sa mission de service public, l'ONEE a réalisé d'importants investissements, notamment ces dix dernières années, en vue de répondre à l'accroissement de la demande destinée à desservir de nouvelles plateformes industrielles et de nouveaux projets de développement urbanistique des villes.

Pour la ville de Casablanca par exemple, les zones périphériques n'ont cessé de connaître un grand essor depuis des années, aussi bien sur le plan économique (développement de zones industrielles) que social (nouvelles zones urbaines) et l'ONEE, distributeur historique dans ces zones a toujours accompagné cette évolution. Les infrastructures réalisées ont donc permis de restructurer et renforcer le réseau existant à travers, notamment, la mise en service entre 2012 et 2014 de plus de 680 MVA de puissance électrique additionnelle dans la Région du Grand Casablanca, représentant plus de 60% de la puissance appelée dans cette région et 100 Km d'infrastructures supplémentaires en Moyenne Tension et ce, pour un montant de 600 millions de Dirhams. D'autres investissements d'envergure sont programmés pour les années à venir.

Dans le cadre de ses missions de service public, l'ONEE poursuivra cet effort à l'échelle nationale et ce, à travers le renforcement et l'extension de ses infrastructures des réseaux de distribution tout en améliorant ses rendements. D'un coût global estimé à 2,8 milliards de DH, le programme d'investissement sur la période 2014-2017, porte sur la réalisation de 11 596 km de lignes Moyenne Tension supplémentaires et une augmentation de puissance installée de 890 MVA.

Programme Eolien Intégré



Dans le cadre de la stratégie énergétique nationale visant notamment une part des énergies renouvelables de 42% dans la capacité électrique nationale à l'horizon 2020 répartie à raison de 14% chacun entre l'éolien, le solaire et l'hydraulique (2000 MW éolien, 2000 MW solaire et 2000 MW hydraulique), l'ONEE a lancé en juin 2010 à Tanger, sous la Présidence de Sa Majesté Le Roi, le Programme Intégré de l'Energie Eolienne, d'une capacité de 1000 MW.

Ce Programme porte sur la production d'une électricité verte, à travers la réalisation de plusieurs parcs éoliens totalisant une puissance de 1000 MW, afin d'atteindre à l'horizon 2020 une capacité éolienne installée au Maroc de 2000 MW. Le Programme sera réalisé en deux phases : La première étant le projet du parc éolien de Taza -150 MW-, dont le contrat d'achat d'électricité a été signé en juillet 2013 ; la seconde, intitulée Projet Eolien Intégré 850 MW, est constituée de 5 parcs éoliens, à mettre en service entre 2016 et 2020. Il s'agit des parcs éoliens de Midelt -150 MW-, de Tiskrad -300 MW- dans la province de Tarfaya, de Tanger II -100 MW-, de Jbel Lahdid -200 MW- dans la Province d'Essaouira et du parc éolien de Boujdour de 100 MW.

Outre les avantages associés en termes de renforcement du parc de production, de réduction de la dépendance énergétique et de la préservation de l'environnement, ce Programme vise la valorisation du potentiel marocain en énergie éolienne et le développement d'une industrie éolienne nationale, par le biais d'un transfert de savoir-faire et de technologies. Il a pour objectifs également le développement social et régional à travers la création d'emplois ainsi que le développement de formations spécialisées dans le domaine de l'éolien et la promotion de la recherche et développement dans le secteur.

Il est à signaler que ce Programme est développé dans le cadre d'un partenariat public-privé où l'ONEE, le Fonds Hassan II pour le Développement Economique et Social et la Société d'Investissements Energétiques prendront des participations dans les Sociétés de Projets, en charge de développer ces parcs éoliens.

Etat d'avancement

Le projet de parc éolien de Taza est en cours de bouclage financier et sa mise en service est prévue pour fin 2016. S'agissant des parcs éoliens, objet de la 2e phase du Projet Eolien Intégré, l'ONEE a lancé un appel d'offres pour le développement, la conception, le financement, la construction, l'exploitation et la maintenance desdits parcs éoliens et ce, suite à un processus de pré qualification qui a permis de sélectionner les principaux leaders mondiaux dans le domaine de l'éolien. L'évaluation de cet appel d'offres est actuellement en cours de finalisation.

Afin de garantir un développement responsable et soutenu et un accompagnement adapté des besoins en énergie propre, l'ONEE a intégré dans le Projet Eolien Intégré, des incitations et exigences d'intégration industrielle de la filière éolienne et ce, en vue de maximiser la valeur ajoutée locale. L'objectif étant d'accélérer l'appropriation des technologies prometteuses de valorisation des ressources énergétiques renouvelables et le développement d'un tissu industriel national en mesure d'accompagner les projets de développement des énergies renouvelables en général et de l'éolien en particulier.

Par ailleurs, pour le financement de ces parcs éoliens, l'ONEE a mobilisé des financements concessionnels à hauteur de 400 millions d'Euros environ auprès de Bailleurs de Fonds tels que BEI, KfW, BAD, FIV...

Quant à la mise en service de ces parcs éoliens, elle sera échelonnée entre fin 2016 et 2020.

Projet Marocain Intégré de l'Energie Solaire

C'est un projet d'envergure qui sera construit autour de Partenariats Public-Privé ciblés et équilibrés avec des acteurs de référence. Sa mise en œuvre a été confiée à l'agence MASEN, qui en assurera le pilotage et la mise en œuvre. Conformément aux dispositions de la convention Etat-MASEN, signée le 26 Octobre 2010, MASEN pourra réaliser ces projets dans le cadre de contrats PPA. La durée dudit contrat, signé pour la première tranche d'Ouarzazate a été fixée à 25 ans.

Dans le cadre de ce Projet, il est prévu de réaliser le premier complexe solaire intégré d'Ouarzazate «NOOR» d'une puissance totale de 500 MW réparti en deux tranches, la 1ère pour 160 MW en 2015 et la 2ème de 340 MW pour une mise en service globale en 2017.

S'agissant des autres centrales solaires à réaliser dans le cadre dudit Projet, l'étude préliminaire de qualification des sites, effectuée par l'agence MASEN en tenant compte de critères, notamment, d'ensoleillement, d'existence de l'assiette foncière et de proximité du réseau de transport, a fait ressortir les sites de Midelt, Tata, Laâyoune, Taznekht et Boujdour comme sites potentiellement prioritaires.

Quant au Complexe solaire intégré d'Ouarzazate «NOOR », la construction de sa 1ère tranche, «NOOR I », est en cours et la date prévisionnelle de sa mise en service est prévue pour la fin de l'année 2015. Cette tranche, dont la puissance brute s'élève à 160 MW, est développée par ACWA POWER Ouarzazate pour un coût total d'environ 600 millions d'Euros.

La 2ème tranche relative aux centrales solaires « NOOR II et III » aura pour puissance brute totale entre 250 et 350 MW à un coût total d'environ 1 750 millions d'Euro. Les contrats de financement y afférents ont été signés en décembre 2014 avec différents bailleurs de fonds du projet et la date de démarrage des travaux est prévue pour mi 2015.

Programme Photovoltaïque de l'ONEE

Il convient de signaler que dès les années 90, l'ONEE a introduit, l'électrification par systèmes photovoltaïques dans le cadre du Programme d'Electrification Rurale Global (PERG) et ce, en plus de l'extension du réseau interconnecté, Ce mode d'électrification concerne les villages à habitat dispersé et/ou loin du réseau et dont le coût de raccordement au réseau est prohibitif.

Pour développer l'usage de ce mode d'électrification, dont la faisabilité technique a été largement prouvée, l'ONEE a mis en place plusieurs approches pour permettre aux foyers dispersés d'accéder à un service électrique de qualité, et ce à travers la prise en charge d'une part importante des coûts de ces projets. Les approches adoptées par l'ONEE à travers plusieurs projets ont permis l'installation de 51.599 kits dans 3.663 villages photovoltaïques dont 43.835 kits selon l'approche « Fee For Service (FFS) » s'inscrivant dans le cadre du schéma Partenariat Public-Privé.

A signaler également que l'ONEE a accordé une attention par-

ticulière à l'aspect environnemental de cette opération et ce, en mettant en place un système de suivi du processus de recyclage des batteries suivant les normes internationales.

Concernant les centrales PV raccordées au réseau, l'ONEE a commencé sa première expérience en 2008 en réalisant une microcentrale PV de 45 kW sur le toit de la Direction Régionale de Distribution à Tit Mellil, suivie de la réalisation, en 2010, de 14 microcentrales solaires photovoltaïques dans la ville d'Ouarzazate, d'une capacité totale de 125 kW. Ce dernier projet qui a bénéficié d'un don du FADES a été installé sur les toits des institutions publiques de la ville.

De même, l'ONEE a réalisé en 2012, en partenariat avec l'Université Al Akhawayn, le projet NACIR, consistant en une centrale solaire composée de panneaux photovoltaïques à cellules de concentration, d'une puissance de 30 kW, injectant sa production sur le réseau Basse Tension de l'ONEE. Le financement de ce projet a été assuré par l'Union Européenne dans le cadre du Programme-cadre Européen de Recherche et de Développement (FP7).

Enfin, dans le cadre du partenariat avec la coopération japonaise, l'ONEE a réalisé une centrale photovoltaïque de 800 kW dans la province d'ASSA ZAG. Le raccordement de cette centrale au réseau est en cours d'achèvement.

Au-delà des avantages associés à ces projets en terme de création d'emploi, de réduction de la facture énergétique et des émissions de gaz à effet de serre, l'ONEE a acquis une expertise et un savoir-faire en matière de développement, d'exploitation et de maintenance des centrales PV.

Fort de cette riche expérience et en harmonie avec la nouvelle stratégie énergétique, l'ONEE, dans le cadre de son programme d'équipement en moyens de production d'énergie électrique, a lancé un plan de développement de centrales solaires photovoltaïques de taille moyenne (20 à 30 MW) en « bout de ligne ». Ce Plan a pour objectif de valoriser le gisement solaire disponible dans les différentes régions du Royaume tout en renforçant la sécurité d'alimentation en électricité dans ces localités sises loin des points de production d'électricité.

D'un coût avoisinant les 550 millions de dollars, ce Plan porte



sur une capacité installée totale d'environ 400 MW à réaliser en 3 phases.

La 1ère phase, baptisée «NOOR Tafilalet» comprendra 3 à 4 centrales PV totalisant une capacité installée entre 75 et 100 MW. Elle bénéficie déjà d'un financement FTP (Fonds des Technologies Propres), canalisé par la Banque Mondiale et d'un accord de principe de la part de cette Institution pour un crédit concessionnel. La mise en service de ces centrales est prévue pour fin 2016

Quant à la 2ème phase, baptisée «NOOR Atlas», elle totalise une capacité de 200 MW répartie sur 8 centrales photovoltaïques en bout de ligne dans différents sites localisés dans les régions du Sud et de l'Est du Royaume. Cette 2ème phase pourrait bénéficier d'un financement de la Banque Allemande KfW dans le cadre de la coopération maroco-allemande ainsi que de celui de la Banque Européenne d'investissement (BEI) en plus de la contribution de la Commission Européenne. A noter que la KfW a déjà octroyé à l'ONEE, le 23 janvier 2014, un don de 1,7 millions d'euros pour le financement des études de préparation de cette phase. La mise en service de ladite 2ème phase est prévue en 2017.

Concernant la 3ème phase de ce Plan, d'une capacité installée de 100 MW, les sites devant abriter les centrales PV y afférents sont en cours de qualification par l'ONEE. La mise en service des dites centrales PV est prévue en 2018.

Programme d'Hydro-électricité

S'agissant de l'hydraulique, et dans le cadre de la stratégie énergétique nationale, l'ONEE envisage de réaliser une Station de Transfert d'Energie par Pompage (STEP) de 350 MW au site d'Abdelmoumen, dans la région d'Agadir. Ainsi, la réalisation de ce projet hydro-électrique portera la capacité hydraulique installée à 2120 MW en 2020, permettant ainsi la réalisation de l'objectif des 2000 MW.

Située en queue de retenue du barrage Abdelmoumen, cette

centrale permettra de pomper l'eau pendant les heures creuses, à partir du bassin inférieur vers le bassin supérieur, pour la restituer, par turbinage en heures de pointe.

La réalisation de ce projet, dont la date de mise en service est prévue en 2019, nécessitera un investissement de 2,4 milliards de dirhams dont le financement sera assuré par :

- un prêt concessionnel de la BAD et le FTP canalisée par cette Banque. Le contrat de financement a été signé le 19 Décembre 2012 pour un montant de 85 millions d'Euros ;

- et un prêt concessionnel de la BEI (dont le contrat a été signé en 2008) pour un montant de 150 millions d'Euros.

Le lancement de l'appel d'offres de construction est prévu pour mi 2015 et la mise en service de cette centrale est prévue pour fin décembre 2019.

Par ailleurs, l'ONEE entame des études de faisabilité pour, d'une part, la réalisation d'une centrale hydro-électrique à El Menzel en vue de tirer profit des apports hydrologiques importants du bassin versant intermédiaire entre le barrage M'dez et le barrage Ain Timedrine et, d'autre part la réalisation d'une STEP de 300 MW à El Menzel sur le haut sebou.

Dans un autre registre, et en sus des centrales hydrauliques susmentionnées, le Maroc dispose d'un potentiel important en microcentrales hydrauliques situées pour la plupart dans les bassins de l'Oum-Errabia, Sebou et Moulouya, avec des puissances variant entre 100 kW et 1500 kW.

Pour l'identification de ces microcentrales, l'ONEE a réalisé en 2000 une étude d'inventaire qui a fait ressortir 125 sites totalisant une puissance de 300 MW dont 70 % sont situés sur le bassin Oum-Errabia.

Concernant les projets hydro-électriques développés dans le cadre de la loi 13-09, des autorisations provisoires ont été accordées pour quatre centrales hydro-électriques de 12 MW chacune (Tilloughit 1, Tilloughit 2 sur Oued Ahansal, Boutferda sur Oued Laabid et Hassan II dans la région de Midelt) et 2 centrales de 2 MW (Sidi Said et Filou à Midelt). La mise en service de ces ouvrages est prévue en 2019.



Ziz Gaz : Le Centre emplisseur de Bzou à la pointe de la technologie

Le Centre Emplisseur a été créé à proximité des clients pour servir les consommateurs de la région de TADLA/ AZILAL d'un cout d'investissement global avoisinant 100 000 000 DH.

La Société ZIZ GAZ a été créée à cet effet en 2008 et les constructions ont été entamées en 2009. L'exploitation a débuté en Mai 2010 pour atteindre les objectifs de 50 000T/AN en 2012.

CARACTERISTIQUES DU CENTRE

Capacité de production : 50 000 T/an

Capacité de stockage : 5 cigares de butane d'un volume total de 1150 m3 et 01 cigare de propane de 100m3.

L'approvisionnement en butane est assuré par camions citernes de 20 T (propriété ZIZ) à partir de SAMIR et SOMAS à Mohammedia. Le poids est contrôlé par un pont bascule électronique.

Chaines d'emplissage :

- Une chaîne d'emplissage de BD12 kg d'une capacité de 1800 BD/H équipée de :

- Palettiseur avec gerbeuse / dégerbeuse
- Détecteur de fuite électronique à infrarouge
- Bascules d'emplissage électroniques
- Bascules de contrôle à la sortie du carrousel
- Bascule de remise au poids électronique
- Bassin d'étanchéité
- Graisseuse de colles de bouteilles
- Gestion des opérations d'emplissage par la GTC

- Deux lignes mixtes d'emplissage de bouteilles 3 et 6 kg : équipements techniques identiques à la chaîne de BD 12 kg

- Un hall d'emplissage de BD 6 kg avec robinets et BD 34

- Un hall d'entretien des Bouteilles :

- Lavage
- Peinture,
- Changement de robinets, boîte à clapets
- Dressage des pieds
- Epreuve réglementaire des BD

TRANSPORT CONDITIONNE

La livraison des bouteilles est assurée par des camions remorques équipés de plateaux et porte-chars à fin d'alimenter les dépositaires dans les bonnes conditions.

SECURITE

Le centre est équipé de moyens de sécurité les plus avancés :

- Réservoir de stockage d'eau de 1500 m3
- Deux groupes incendie diesel de 500m3/h chacun.
- Stockage de GPL équipé d'instrumentation de mesure, suivi et sécurité
- Arrosage en automatique
- Détection de fuite de gaz sur l'ensemble du stockage et halls d'emplissage
- L'ensemble des sécurités est suivi quotidiennement par la GTC

BATIMENTS

Le centre construit sur une superficie de 5 ha est entouré par un mur de clôturé de 3 mètres surélevé de fils barbelé de 1 mètre.

Il est doté :

- D'un bâtiment administratif à un étage.
- Un poste de garde
- Un local TG/BT
- Un local-utilité groupant :
 - 2 groupes électrogènes
 - 2 Compresseurs d'air
 - 2 groupes incendie et un surpresseur
- Un local de pesage et sécurité groupant :
 - La GTC
 - La détection de fuites de gaz
 - Le pesage des camions citernes
- Un ensemble de réfectoire, vestiaires et douches
- Un local de stockage des produits de peintures, diluant, huiles
- Un magasin de stockage des consommables
- Un magasin de stockage des pièces de rechange
- Un atelier pour l'entretien du matériel
- Un atelier d'entretien des casiers
- Un local pour les chariots élévateurs

Projet d'investissements Groupe ZIZ en 2015

Projet	Montant d'investissement (Millions MAD)	Délais de réalisation	Entreprises locales ou Internationales
Dépôt de stockage Carburant à Jorf Lasfar	183	02 ans	locale
Dépôt de stockage GPL à Jorf Lasfar	157	02 ans	Locale
Mise à niveau des stations services, installation des systèmes de changement de prix à distance, Télé -jaugeage	80	06 mois	locale
Extension Parc Mohammedia	21	01 an	Locale
Créations des Stations Services	60	01 an	Locales
Total	501		

Soit un Investissement de 501 Millions de Dirhams

Programme d'Electrification Rurale Globale

Dans le domaine de l'électrification du monde rural, les réalisations de l'ONEE de 1996 à fin 2014 se sont traduites par l'électrification, par raccordement aux réseaux de 38 489 villages regroupant 2 067 109 foyers et l'équipement de 51 559 foyers par kits photovoltaïques dans 3 663 villages et ce, pour un budget d'investissement réalisé de 21,855 milliards de DH. Quant au taux d'électrification rurale, il a atteint 98,95%.

En chiffres, et tout au long de sa réalisation, le PERG a permis d'accompagner le développement socio-économique rural par le biais de l'électrification de différents types

d'usages : environ 50 367 usagers « force motrice » à forte valeur ajoutée, 119 895 patentés -commerce, cafés, ... et 11 321 écoles et 783 dispensaires.

Aujourd'hui, et dans le cadre du parachèvement du PERG, les équipes de l'ONEE sont retournées sur le terrain pour l'actualisation des données techniques et socioéconomiques des villages et ce, en parfaite concertation et harmonie avec les Autorités et élus. Ainsi l'ONEE a préparé et adressé aux Walis et Gouverneurs des plans de généralisation d'électrification rurale.

Groupe Akwa

Un investissement de 3,8 milliards de DH



Leader depuis 2005 dans le secteur des hydrocarbures et du gaz, le groupe a lancé un plan ambitieux sur la période 2014-2017 pour garder sa longueur d'avance. Capacités de stockage, réseaux de distributions, sites industriels..., un investissement colossal de 3,8 milliards de DH. Le plan est porté essentiellement par les deux sociétés phares du groupe, Afrikaia Gaz et Afrikaia SMDC. Devenir leader est difficile. Garder le leadership l'est encore plus. Chez le top

management du groupe Akwa, on en est conscient. Si le groupe, fort de ses 55 ans d'existence, est depuis 2005 le numéro un incontesté dans le secteur des hydrocarbures, c'est qu'il a toujours eu une longueur d'avance en matière d'innovation, de qualité de service et de produits et surtout en matière d'investissements. Ce n'est pas un hasard si Akwa a été le premier investisseur dans des projets d'infrastructures titanesques comme le terminal de Tanger Med ou



encore le méga site de stockage de GPL de 20 000 tonnes à Jorf Lasfar. Et c'est justement dans le même état d'esprit de pionnier qui l'anime que le groupe dévoile aujourd'hui un plan stratégique ambitieux pour la période 2014-2017 avec, à la clé, une enveloppe d'investissement de près de 3,8 milliards de dirhams.

Sécuriser l'approvisionnement du pays

Premier axe majeur du plan de développement pour la période 2014-2017 : sécuriser davantage l'approvisionnement du pays en hydrocarbures. Le triste épisode de l'incendie de la Samir est encore présent dans les esprits. Episode durant lequel le secteur privé, et à sa tête le groupe Akwa, à travers le recours aux importations, a pu éviter au Maroc une rupture des stocks qui aurait été synonyme de catastrophe économique. Le groupe a ainsi décidé de consacrer une enveloppe conséquente de près d'un milliard de DH qui servira essentiellement à financer des projets touchant deux volets importants: d'une part, l'élargissement de la capacité d'importation nationale avec de nouveaux points d'entrée pour le GPL et, d'autre part, le renforcement de la disponibilité des produits blancs avec la mise en place de dépôts de stockage. Pour ce qui est du GPL qui englobe aussi bien le propane que le butane, il faut savoir que le groupe Akwa est aujourd'hui, et de loin, le leader incontesté puisqu'il est le 1er importateur avec une capacité de stockage de 90000 tonnes répartie sur trois points d'entrée que sont Mohammédia, Agadir et Jorf Lasfar. Ce dernier site, à lui seul, concentre une capacité de 20 000 t et constitue la fierté du groupe qui y a investi quelque 340 millions de DH. Sur un total de 2 millions de tonnes de GPL importées par le Maroc en 2013, Akwa en a importé près de 800 000 t, soit 40% du volume national.

Disponibilité des produits

A travers le deuxième axe du plan de développement, auquel seront alloués quelque 1,9 milliard de DH, le groupe se fixe pour objectif d'assurer la disponibilité des produits même dans les régions les plus éloignées. Pour cela, on prévoit un programme ambitieux de densification du réseau de stations-services avec l'ouverture de 100 nouvelles qui viendront s'ajouter aux 470 actuelles.

L'ouverture de ces nouvelles stations induira également l'élargissement de l'offre du groupe pour ce qui est des activités annexes notamment l'ouverture de 16 nouveaux restaurants, 18 magasins sous la célèbre enseigne Mini Brahim, 16 nouveaux points pour l'entretien automobile Rapid Auto et 6 centres Speedy. Mais dans ce volet, le groupe entend aussi concentrer ses efforts sur un autre produit stratégique pour le pays : le gaz butane.

Qualité et sécurité

Des projets sont ainsi prévus pour le renforcement de la capacité d'emplissage, sachant que le groupe est aujourd'hui leader avec une capacité d'emplissage de 340 000 tonnes par an, deux sociétés qui produisent annuellement l'équivalent de 2,5 millions de bouteilles et un parc de près de 20 millions de bouteilles de gaz en circulation acheminées vers

le marché à travers un réseau de 200 dépositaires répartis sur tout le Royaume. Ce n'est donc pas un hasard si, aujourd'hui, les bouteilles de gaz du groupe commercialisées sous 6 marques différentes sont présentes dans plus de 3,5 millions de foyers marocains, sans compter les 35 millions de visiteurs qui s'arrêtent chaque année dans les stations Afrikaia. Un plébiscite qui rend le management du groupe encore plus conscient de la nécessité d'aller de l'avant. Et c'est la raison pour laquelle précisément le troisième axe majeur du plan stratégique 2014-2017 est consacré à la qualité des produits et des services, à la sécurité et à la satisfaction des clients. Au menu des actions, entre autres, un vaste plan de mise à niveau, de modernisation des stations-services avec un upgrading du design des célèbres cafés sous enseigne Oasis, des mini Brahim et des points Rapid Auto. Objectif : faire en sorte que les stations Afrikaia soient toujours innovantes et alignées sur les standards internationaux. La satisfaction des clients passant également par la qualité des produits, le groupe met le paquet sur le contrôle permanent de la qualité à travers le déploiement de moyens importants au niveau des laboratoires fixes et l'augmentation du nombre de laboratoires mobiles en plus, dit-on, d'investissements conséquents dans l'amélioration de la qualité des bouteilles de gaz, le renouvellement du packaging des lubrifiants ou encore dans des actions visant à renforcer la sécurité des produits, comme la mise sur le marché de bouteilles de gaz avec des manchons thermo rétractables et leur transport dans un nouveau type de casiers plus sécurisé. Visiblement, chez le groupe Akwa on ne badine pas avec la qualité et la sécurité puisque le groupe y consacra près de 900 millions de DH au titre du plan stratégique. S'il est vrai que les chiffres du groupe peuvent donner le vertige, le top management d'Akwa, lui, semble garder la tête sur les épaules. Son rang de leader qu'il a gagné en 2005 déjà a été le fruit d'abord d'un savoir-faire développé depuis 55 ans mais aussi d'une vision globale et une stratégie volontariste minutieusement déclinée et suivie sur le terrain. Et comme on ne change pas des équipes et des recettes qui marchent, c'est toujours avec les mêmes valeurs et la même énergie que le groupe aborde aujourd'hui son nouveau plan stratégique 2014-2017 avec cette fois-ci une vision basée sur quatre valeurs fondatrices que sont l'innovation, l'accessibilité, la sécurité et la satisfaction. Au près du management, la volonté y est visiblement, d'autant plus que, comme il est expliqué, «la place de choix du groupe lui impose de tracer une trajectoire ambitieuse à moyen terme».

FEDERATION DE L'ENERGIE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EN IMAGES



La Fédération de l'Énergie a organisé, le 26 mai 2015 à Casablanca, son Assemblée Générale Ordinaire Annuelle sous la présidence de M. Mohamed FETTAH, président de la Fédération et en présence de l'ensemble de ses membres.



OPERATEURS & ASSOCIES



Recherche et développement

L'IRESEN franchit le cap de 200 MDH

L'Institut de recherche en énergie solaire et énergies nouvelles (IRESEN) a franchi le cap de 200 millions de Dirhams (MDH), dédiés au financement de la recherche appliquée et technologique dans le domaine des énergies renouvelables, indique l'Institut qui a tenu, récemment à Rabat, son 8^e conseil d'administration. Le conseil a validé 12 projets innovants sur les 42 soumis en 2014, pour une enveloppe de 40 MDH et alloué un budget de 50 MDH au titre de l'année 2015, précise jeudi un communiqué de l'IRESEN qui «franchira ainsi le cap de 200 millions de Dirhams (MDH), dédiés au financement de la recherche appliquée et technologique dans le domaine des énergies renouvelables et qui impliquent en consortium, les universités et les centres de recherche ainsi que les entreprises marocaines».

Lors de cette réunion, le directeur général d'IRESEN, Badr Ikken, a présenté aux administrateurs un exposé sur les faits saillants ayant marqué l'activité de l'Institut au cours de l'année 2014, notamment la mise en place de la première plateforme de tests, de recherche et de formation dans le domaine du solaire par IRESEN et le groupe OCP dans la ville de Ben guérir avec un budget d'investissement de 200 MDH, selon le communiqué. Quant à M. Amara, il a estimé que le «Green Energy Park» est

«aujourd'hui une grande réussite, décrite par les experts comme l'une des plateformes les mieux équipée et avancée au niveau mondial», précisant qu'elle s'étend sur une superficie de 8 hectares avec plus de 3.000 m² de laboratoire de pointe et plusieurs projets pilotes.

Elle permettra de mutualiser les infrastructures de plusieurs universités marocaines dans l'optique de créer un pôle d'excellence où le savoir et le savoir-faire seront partagés entre universités et industriels marocains avec le soutien de leurs homologues étrangers, a-t-il fait remarquer.

Plusieurs activités de recherche, permettant d'accompagner la feuille de route technologique du Royaume dans ces domaines, pourront être menées au niveau de la plateforme et contribueront à faire du Maroc un hub technologique incontournable en Afrique, a relevé le ministre.

« Je pense qu'il sera pertinent de développer et de dupliquer ce concept pour consolider le lien entre l'Université et l'industrie marocaine », a-t-il fait valoir. La réunion s'est déroulée en présence du ministre de l'Enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de la formation des cadres, Lahcen Daoudi, qui vient de rejoindre le conseil d'administration d'IRESEN ainsi que de l'ensemble des administrateurs. ■

Financement des projets R&D au profit des universités et entreprises marocaines :

Appels à projets		Total des budgets alloués en KDH
2012	InnoThermI&II-2012	25 099
2013	InnoPV/InnoWind-2013	24 990
	InnoTherm-2013	18 417
2014	Appels à projets 2014	40 427
Budget programmé	Appels à projets 2015	50 000
	Appels à projets 2016	50 000
Total des budgets alloués en Kdh		208 933

Investissements en infrastructures de recherche :

Budget d'investissement global	Montant en kDH
Travaux de construction et d'aménagement : bâtiment et laboratoires de recherche : modules et cellules PV + CSP	83 897
Projets pilotes : Phovoltaïques et CSP	116 740
Total Budget	200 637

►► Lancement de l'appel à projets de recherche appliquée « InnoProjets 2015 »

L'Institut de Recherche en Energie Solaire et Energies Nouvelles (IRESEN) lance, avec l'appui de Ministère de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement (MEMEE), l'InnoProjets 2015 pour le financement de la recherche et développement appliqués dans le domaine des énergies renouvelables.

L'InnoProjets 2015 vise l'accompagnement de la stratégie énergétique nationale à travers le soutien de la recherche appliquée dans le domaine des énergies renouvelables, indique un communiqué de l'IRESEN, notant que les thématiques prioritaires sont le solaire thermique, le solaire photovoltaïque, l'éolien et la biomasse.

Le financement sera accordé aux projets collaboratifs impliquant les universités et les industriels marocains. Cette synergie favorise le transfert de savoir et du savoir-faire et contribue au développement de l'industrie marocaine dans ce secteur. Cet appel à projet encouragera fortement le développement de produits, de process et de services valorisables, ajoute la même source.

L'IRESEN est un institut de recherche créé en 2011 par le Ministère de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement, la SIE, l'ADEREE, MASEN, l'ONEE, l'OCF, MANAGEM, l'ONHYM, le CNESTEN, et la Fédération de l'Energie pour accompagner la stratégie énergétique nationale en soutenant la R&D appliquée dans le domaine de l'énergie solaire et des énergies nouvelles.



Total Maroc ouvre sa 4^e station - service à Essaouira, la 277^e au Maroc

Dans le cadre de la stratégie d'expansion de son réseau, et conformément à son plan d'investissement, Total Maroc, a inauguré sa quatrième station-service dans la région d'Essaouira et la 277^e au niveau national. Située sur la Route d'Agadir, au Km7, TOTAL Al Ghazoua, a été conçue selon le nouveau design que Total Maroc déploie dans l'ensemble de son réseau, et qui correspond aux standards définis par le groupe Total au niveau mondial-meilleure intégration visuelle dans l'environnement, priorité donnée au développement durable, ancrage local... Total Maroc continue ainsi à enrichir son offre au niveau des grands axes routiers, notamment sur le réseau des Autoroutes du Maroc où la marque compte huit implantations, et au niveau des routes nationales de grandes fréquentations, telles que route de l'Ourika à Marrakech. ■



Projet éolien intégré de 850 MW

L'ONEE boucle l'évaluation de la première étape de l'Appel d'Offres

L'Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable (ONEE) a annoncé, jeudi 23 avril, l'achèvement de l'évaluation de la première étape de l'Appel d'offres relatif au développement, à la conception, au financement, à la construction et à l'exploitation et maintenance du projet éolien intégré de 850 MW.

Ce projet porte sur cinq parcs éoliens «Midelt» 150 MW, «Tiskrad-Tarfaya» 300 MW, «Tanger II-100 MW», «Jbel Lahdid-Essaouira» 200 MW et «Boujdour» 100 MW à mettre en service, respectivement, entre 2017 et 2020.

Ce Projet structurant contribuera à la dynamique économique que connaît le Maroc et au développement social et régional, en termes notamment d'investissements directs et indirects, de création d'emplois et de recours aux prestations des PME-PMI nationales.

A signaler que les offres techniques de cette première étape, déposées en septembre dernier par les cinq Consortia soumissionnaires pré-qualifiés, comportent les propositions de ces derniers relatives à leurs Plans d'Intégration Industrielle dans le cadre du projet.

Ainsi et conformément au règlement de l'appel d'offres précité, la commission d'évaluation de l'ONEE, accompagnée de ses conseillers technique, juridique et financier, a procédé à l'évaluation de la conformité des offres desdits soumissionnaires relativement aux aspects techniques et industriels et ce, par rapport aux exigences et dispositions dudit Appel d'Offres.

Cette évaluation a révélé que les Plans Industriels proposés par les soumissionnaires sont en ligne avec les objectifs du Programme Intégré de l'Energie Eolienne qui, pour rappel, visent, outre la production d'électricité verte, le développement d'une industrie éolienne locale, à travers notamment la mise en place au Maroc d'unités de production de pâles, de la fabrication locale des tours et de centres de formation, permettant la création d'une forte valeur ajoutée et un transfert de savoir-faire dans le secteur.

Au terme de cette évaluation, les cinq Consortia soumissionnaires ont été déclarés qualifiés pour la deuxième étape de l'appel d'offres et seront ainsi invités par l'ONEE à remettre leurs offres



techniques et industrielles finalisées ainsi que leurs offres financières et tarifaires pour le mois de juin 2015. Il s'agit de Acciona Energia (Espagne), Acciona wind Power (Espagne), EDF Energies nouvelles (France), Qatar Electricity and Water Company «QEWC» (Qatar), Fipar holding (Maroc), Alstom Wind (Espagne), International Company for water and power project «ACWA POWER» (Arabie Saoudite), Gamesa Eolica SL (Espagne), International Power PLC (Grande Bretagne), International Power LTD (Etats des Emirats Arabes Unis), Vestas (France), Nareva holding (Maroc), ENEL Green Power (Italie), Siemens Wind power AS (Allemagne).

L'Adjudicataire du projet, quant à lui, sera connu vers le début du deuxième semestre de cette année.

S'agissant du financement du projet, il est à signaler que l'ONEE a levé des financements concessionnels à hauteur de 385 millions d'Euros et 31 millions de dollars (soit l'équivalent de 4,5 milliards de dirhams), auprès des bailleurs de fonds.

Pour rappel, le projet éolien intégré 850 MW est développé dans le cadre d'un partenariat public-privé où l'ONEE, le Fonds Hassan II pour le Développement Economique et Social et la Société d'Investissements Energétiques s'associeront à l'adjudicataire du projet et sera structuré suivant un schéma BOOT « Build Own Operate and Transfer ». ■

SAMIR

10^e édition de la journée de Sécurité



Fidèle à sa politique orientée sécurité et prévention, la SAMIR a organisé le 28 Avril 2015 sa 10^e édition de son événement phare de la sécurité, sous le thème « Sécurité et Contrôle dans l'Industrie ». Des intervenants de renom ont animé cette journée devant les représentants des autorités locales, les industriels concernés par la sécurité au travail et les différents partenaires de la SAMIR et ce, afin de promouvoir la culture de la sécurité en entreprise et partager le savoir-faire et l'expérience de la SAMIR dans ce domaine.

Acteur clé du secteur pétrolier et de l'industrie de raffinage, la SAMIR développe son activité dans un monde où la sécurité des personnes et des sites ainsi que le respect de l'environnement sont un leitmotiv qu'elle s'est engagée à intégrer dans son comportement et sa politique managériale.

C'est dans cette optique, qu'elle s'est engagée dans une dynamique d'amélioration continue et conduit toutes ses activités dans le respect de la sécurité et de l'environnement en totale conformité avec les réglementations et les normes applicables et particulièrement les recommandations des secteurs énergétiques admises internationalement, avec pour objectif :

- La prévention, la réduction et la maîtrise des sources du danger ;
- La réduction de l'empreinte de ses activités sur l'environnement ;
- L'utilisation durable des ressources naturelles ;
- La protection de l'environnement

Pour confirmer sa démarche orientée sécurité, la SAMIR emploie des technologies de pointe et adopte une politique rigoureuse de gestion de risque afin de garantir les meilleurs résultats. Elle assure la sûreté de son site en surveillant toutes les zones de la raffinerie et en contrôlant tous ses accès. La société dispose de moyens importants en matière d'intervention et de protection qui visent à limiter les conséquences d'incidents et d'événements redoutés. Les engagements forts de la direction et la politique volontariste en matière de santé, sécurité et environnement et l'excellence de ses performances ont fait de la SAMIR une entreprise pionnière dans la sécurité à l'échelle nationale. ■

Complexe solaire d'Ouarzazate

Masen boucle le financement de Noor III



L'Union européenne (UE) vient de concrétiser l'octroi d'un don de 43 millions d'euros (plus de 465 millions de DH) pour le cofinancement de la construction du complexe solaire Noor III, la troisième centrale du complexe solaire d'Ouarzazate, d'une capacité d'environ 150 MW. Comme prévu, cette allocation a été accordée à travers le mécanisme financier de l'UE : la Facilité d'investissement pour le voisinage (FIV). La cérémonie de signature a eu lieu le 7 mai à Rabat entre le président du directoire de l'Agence marocaine de l'énergie solaire (Masen), Mustapha Bakkoury, et le Commissaire européen responsable pour l'Action pour le climat et l'énergie, Miguel Arias Cañete. Avec cette allocation, la contractualisation de l'ensemble des financements, crédits et dons entre Masen et les institutions – pour la deuxième phase du Complexe solaire d'Ouarzazate (Noor II et III) - est concrétisée. Rappelons que l'investissement global de ces deux centrales s'élève à 20 milliards de DH, selon une déclaration au «Matin» de Mustapha Bakkoury. En décembre dernier, Masen avait signé des conventions de financement (prêts) portant sur 1,5 milliard d'euros (plus de 17 milliards de DH) avec

les institutions financières internationales : la Banque allemande KfW mise, comme nous l'annoncions hier, 654 millions d'euros. La Banque mondiale apporte 400 millions de dollars sur fonds propres et 119 millions de dollars via le Fonds de technologie propre (FTP). Pour sa part, la Banque africaine de développement (BAD) consent 100 millions d'euros sur fonds propres et 119 millions de dollars à travers le FTP. L'Agence française de développement (AFD) participe au financement à hauteur de 50 millions d'euros. Quant à la Banque européenne d'investissement (BEI), elle mise 150 millions d'euros. À ces financements, s'ajoutent deux dons de 83 millions d'euros octroyés par l'Union européenne à travers son initiative FIV, dont 40 euros pour Noor II (environ 440 millions de DH, convention signée le 12 décembre 2014 en présence de du Commissaire de politique de voisinage et négociations d'élargissement, Johannes Hahn) et cette nouvelle allocation donc de 43 millions pour Noor III. Avec ce dernier don, l'appui de l'UE à travers la FIV est porté à 1,235 milliards de DH. Pour rappel, l'UE avait aussi soutenu Noor I avec plus de 330 millions de DH. ■

ADEREE

Clôture du Programme Code d'Efficacité Energétique dans le Bâtiment CEEB

L'Agence Nationale pour le Développement des Energies Renouvelables et de l'Efficacité Energétique a organisé, le 27 Mai, la cérémonie de clôture du programme CEEB, qui a été notifié en 2009. Portant sur le développement de l'efficacité énergétique dans le bâtiment résidentiel et tertiaire, ainsi que des composantes transverses relatives à des activités de communication, de formation, et de sensibilisation, le CEEB affiche aujourd'hui des résultats très satisfaisants. Cette cérémonie est l'occasion pour les partenaires de revenir sur les différents jalons d'un partenariat enrichissant.

La cérémonie de clôture était l'occasion pour les partenaires de revenir sur les réalisations majeures de leur collaboration, dont se félicite l'ensemble des parties prenantes. En effet, à l'issue de ce programme, les résultats sont encourageants, plus de 90% des missions prévues ayant été réalisées, et l'ensemble des résultats atteints, témoignant ainsi des excellentes capacités de gestion et d'intégration des équipes de l'ADEREE.

Les résultats achevés sont :

- Elaboration et adoption de la Réglementation Thermique de Construction via un processus itératif basé sur une large concertation avec l'ensemble des acteurs du secteur de la construction et qui a pour objectif de rationaliser la consommation énergétique des constructions, en fixant les exigences thermiques et de performance énergétique que doivent respecter les bâtiments résidentiels et tertiaires à édifier ou à modifier.
- Le renforcement et la pérennisation des cadres institutionnel et réglementaire régissant le secteur de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables dans le bâtiment.
- L'optimisation de la consommation d'énergie dans les secteurs cibles, grâce à l'application d'une réglementation thermique marocaine.
- Réalisation de « BINAYATE » by ADEREE, le premier logiciel de diagnostic de performance énergétique, et de contrôle de la conformité à la Réglementation Thermique dans le Bâtiment au Maroc.
- Un arsenal de guides techniques, aujourd'hui téléchargeable sur le site web (www.aderee.ma), vient compléter l'offre de l'ADEREE à destination des professionnels, permettant ainsi une adéquation entre leurs prestations et leurs interventions, et les exigences de la nouvelle réglementation.
- Le transfert de bonnes pratiques et la réplique de la réglementation au sein d'autres secteurs
- Le développement de métiers nouveaux et d'un nouveau créneau économique (industrie de matériaux d'isolation, double vitrage, équipements à haute performance énergétique, lampes économiques ...).
- La promotion d'un dialogue politique entre organismes gouvernementaux, industriels et promoteurs immobiliers, sur l'initiative nationale d'efficacité énergétique dans le bâtiment.



« Ce programme a été conçu en collaboration avec le FEM/PNUD, et a œuvré pour l'intégration des considérations énergétiques dans le bâtiment, au sein des secteurs clés de la politique de développement du Maroc : l'habitat, la santé, l'hôtellerie et l'éducation nationale »

D'autres partenaires ont également contribué à la réussite de ce programme, notamment le FFEM à travers la formation et l'UE à travers la mise en place de projets pilotes de démonstration avec une valeur de 10 Millions d'euros. Lors de cette cérémonie, deux conventions ont été signées, une convention de partenariat entre l'ADEREE et l'ADEME, sur la mise en place d'un cadre pour le développement d'une coopération institutionnelle, méthodologique et technique dans le domaine des énergies renouvelables, de l'efficacité énergétique et des technologies propres, notamment dans le contexte d'un développement durable et de lutte contre le changement climatique. La deuxième convention a pour objet de définir les conditions et les modalités de développement d'un cadre de partenariat entre l'ADEREE, l'Ecole Nationale d'Architecture et l'Ordre Nationale des Architectes pour la promotion de l'efficacité énergétique dans le bâtiment à travers la formation, la sensibilisation et la labellisation.

ACTIVITES DE LA FEDERATION DE L'ENERGIE

25 Février 2015

Participation au 2ème Forum de l'Energie de Rabat, sous l'Egide du Ministère de l'Energie, des Mines, de L'Eau et de l'Environnement.

26 Février 2015

Assemblée Générale mensuelle du Conseil économique, social et environnemental (CESE).

10 Mars 2015

Conseil d'administration de la CGEM.

24 Mars 2015

Participation à l'Événement organisé par l'ASMEX, des acteurs économiques réunis à Casablanca sur les gisements porteurs en Afrique.

27 & 28 Mars 2015

Participation à la convention France-Afrique du Nord à Paris, Organisée par l'IMRI, un Panel sur l'énergie (Pétrole, gaz, énergies renouvelables).

15 Avril 2015

Participation à la cérémonie de célébration du 3ème anniversaire de l'usine Cabliance à Fès, événement organisé par ALSTOM.

17 Avril 2015

Participation au Conseil d'administration de la CGEM

28 Avril 2015

Participation avec la CGEM à la rencontre Economique à l'occasion de la visite du Prince Guillaume de Luxembourg, à l'hôtel Hyatt Regency.

29 Avril 2015

Participation avec la CGEM à la rencontre avec une délégation économique allemande conduite par M. Peter RAMSAUER, Président de la Commission de l'Économie et de l'Énergie au Bundestag.

29 Avril 2015

Assemblée Générale mensuelle du Conseil économique, social et environnemental à RABAT.

06 Mai 2015

Participation au Conseil d'administration et Assemblée Générale Ordinaire de l'IRESEN.

26 Mai 2015



Assemblée Générale Ordinaire de la Fédération de l'Energie.

AVIS DE CONDOLEANCES

Décès de Mohamed DERHEM :

La Fédération de l'Energie présente ses condoléances



Suite à la disparition brutale de M. **Mohamed DERHEM**, Administrateur Directeur Général d'Atlas Sahara, le 22 Mai 2015, le Président et les membres du bureau de la Fédération de l'Energie présentent leurs sincères condoléances à la famille et aux proches de M. Mohamed DERHEM.

En cette douloureuse circonstance, et tout en exprimant de nouveau leurs condoléances les plus attristées à sa famille et à l'ensemble de ses amis, le Président et les membres du bureau de la Fédération de l'Energie implorent Le Tout Puissant d'avoir le défunt en Sa Sainte Miséricorde.

« Nous sommes à Dieu et à Lui nous retournerons ».

Décès de M. Talal BA-AMER,

frère aîné de M. Jamal BA-AMER, Président de la SAMIR

Le Président et les membres du bureau de la Fédération de l'Energie présentent leurs condoléances les plus sincères

Le Président et les membres du bureau de la Fédération de l'Energie ont appris avec une profonde affliction le décès, le Samedi 21-03-2015, de Monsieur **Talal BA-AMER**, frère aîné de Monsieur Jamal BA-AMER, Président de la SAMIR.

En cette douloureuse circonstance, le Président et les membres du bureau de la Fédération de l'Energie présentent leurs condoléances les plus sincères à Monsieur Jamal BA-AMER et à toute la famille et les proches du défunt.

Puisse Allah accueillir le défunt en sa sainte Miséricorde.

« Nous sommes à Dieu et à lui nous retournons ».

ANALYSE



Recherche et développement dans l'énergie

L'AIE recommande de tripler les investissements publics



Dans un rapport consacré à l'innovation technologique dans le domaine de l'énergie, l'Agence internationale de l'énergie (AIE) salue les efforts déjà réalisés en matière d'économies d'énergie. Mais elle insiste sur le rôle clé des gouvernements pour accélérer ce mouvement, et ainsi limiter la hausse de la température moyenne globale sous la barre des 2°C d'ici la fin du siècle. 17 milliards de dollars, c'est le montant annuel dépensé par les gouvernements du monde entier pour la recherche et le développement dans l'énergie. C'est bien trop peu selon l'AIE, qui recommande un investissement trois fois supérieur pour limiter la hausse de la température moyenne globale sous la barre des 2°C d'ici la fin du siècle (objectifs du 2DS), dans son rapport Energy Technology Perspectives 2015 publié ce lundi 4 mai. «L'éolien onshore et le photovoltaïque ont fait leurs preuves. Personne n'imaginait de tels résultats il y a encore dix ans. Cela montre bien le pouvoir de l'innovation. C'est la clé pour lutter contre le réchauffement climatique», assure Maria Van der Hoeven, directrice exécutive de l'AIE. «Mais nous ne pouvons pas nous contenter du niveau actuel des énergies décarbonées, il faut aller plus loin». L'AIE estime que près de 30% de la réduction des émissions industrielles de CO2 en 2050 proviendra de nouveaux processus innovants, en cours de développement ou de démonstration aujourd'hui.

Des obstacles politiques au déploiement à grande échelle

Pour accélérer la dynamique, l'agence compte sur un soutien plus important des gouvernements. «Il est important de mettre en place des politiques publiques adaptées aux différentes technologies, selon leurs différents stades de maturité», explique

Didier Houssin, directeur des politiques et des technologies énergétiques durables à l'AIE. «Des mécanismes [incitatifs], à travers des subventions et des tarifs de rachat intéressants par exemple, peuvent favoriser la création d'un marché initial. Et des politiques encadrant le marché peuvent assurer un déploiement à grande échelle et encourager les investissements privés». Car il est aussi indispensable de mobiliser les capitaux du secteur privé, via notamment la mise en place de partenariats public-privé. Parmi les secteurs à soutenir, l'éolien et le solaire qui pourraient assurer 22 % de la réduction annuelle des émissions du secteur de l'électricité en 2050. «Aujourd'hui, les obstacles au déploiement à grande échelle de ces technologies ne sont plus techniques, mais politiques. Le facteur clé est la stabilité du cadre politique et une réglementation du marché pour donner des signaux positifs aux investisseurs et les rassurer», précise Didier Houssin. En Allemagne, le photovoltaïque est devenu rentable grâce à un cadre politique et des conditions marché incitatifs, ainsi que des investissements importants dans l'innovation, précise-t-il.

Énergies renouvelables, capture et stockage du carbone sont à privilégier

Autre approche à encourager, selon l'AIE, le captage et le stockage du carbone (CSC) qui pourraient contribuer à hauteur de 13 % à la réduction des émissions de CO2 dans le scénario des 2°C. «La première plateforme de CSC au Canada a montré des résultats encourageants», estime Didier Houssin. «Il est important de multiplier de telles expériences, qui ne sont pas suffisamment soutenues à cause de l'absence d'un prix carbone». Mise en service en octobre dernier par la société publique SaskPower, elle est regardée de près par les observateurs du monde entier, qui attendent les preuves de sa viabilité économique. Enfin, l'AIE recommande un transfert de compétences vers les pays émergents et le développement d'une coopération internationale sur l'innovation. «Nous aurons besoin des pays émergents», insiste Maria Van der Hoeven. «Le partage de connaissance sur l'innovation est essentiel pour nous assurer une sécurité énergétique. Il est important d'ouvrir l'AIE à des pays comme la Chine, le Brésil, ou le Mexique, avec qui nous collaborons déjà».

Mise en place d'une réelle coopération internationale

Aujourd'hui, 80% des brevets sur les énergies propres se situent dans les pays de l'OCDE, alors que 75% des besoins concernent les pays émergents. L'AIE suggère alors aux pays émergents de profiter de la construction de leurs infrastructures pour déployer des technologies à bas carbone, et aux pays de l'OCDE de sou-

tenir ces initiatives. Une démarche qui peine encore à se concrétiser.

Alors que le Fonds vert pour le climat a justement été créé en 2009 pour transférer des fonds des pays les plus avancés à destination des pays les plus vulnérables, seuls 42% des montants promis, soit 4 milliards de dollars, ont effectivement été versés au 30 avril.

Source : Novethic.fr

GAZ

L'énergie fossile d'avenir

Par Jérôme Ferrier, président de l'Union internationale du gaz



En prélude au Congrès mondial du gaz qui se tiendra à Paris du 1er au 5 juin, Jérôme Ferrier, président de l'Union internationale du gaz (IGU) et de l'Association française du gaz (AFG) a présenté le bilan et les perspectives de cette source d'énergie fossile, la seule dont on prévoit qu'elle sera en progression dans le mix énergétique mondial d'ici 2040.

Selon l'Agence internationale de l'énergie la part du gaz dans la demande mondiale d'énergie primaire devrait passer 24% en 2040 contre 21% en 2012, alors que le pétrole régressera de 31% à 26% et le charbon de 29% à 24%. La croissance sera la plus forte en Chine (5,2% par an), en Afrique (3,2%), en Inde (4,6%) et au Moyen-Orient (2%) alors qu'elle ne sera que de 0,6% pour l'Union européenne et 0,7% aux Etats-Unis. Cette progression est rendue possible par l'ampleur des réserves : 187 trillions de m³ (56 ans) pour le gaz conventionnel et 204 trillions de m³ pour le gaz non conventionnel (62 ans). La Russie restera le principal fournisseur de gaz de l'Union européenne : avec 207 milliards de m³ livrés par an en 2030 sur des importations totales de 725 milliards de m³ ; devant la Norvège 120, l'Algérie 115, le Moyen-Orient 88, l'Afrique occidentale 45, la Libye 38, l'Iran 35, l'Egypte 28, l'Irak 20 et l'Azerbaïdjan 13. Le gaz est considéré comme l'énergie d'avenir pour l'Afrique où sa part devrait atteindre 25% en 2040 contre 9% en 2012, alors que le charbon qui est actuellement la principale source d'énergie de l'Afrique avec 56% de la demande ne devrait plus compter que pour 27%.

Outre l'abondance de ses réserves, la flexibilité de l'approvisionnement, le gaz dispose d'atouts indéniables en matière de préservation du climat : en matière de production d'électricité, le système co-génération gaz ne produit que de 230-380 grammes de CO2 par kWh contre 920 pour le charbon 690, pour le gas oil, 670 pour le fioul, 500 pour le GPL et 400 pour le gaz à cycle combiné. Des qualités qui devraient assurer au gaz un déve-



loppement dans le domaine des transports, notamment pour le transport fluvial et maritime. Le biométhane, en particulier, produit à partir de déchets agricoles, agroalimentaires et boues de STEP devrait voir son utilisation augmenter, sous forme de biogaz traité pour injection dans le réseau ou comme carburant. L'AFG souligne que malgré ce le gaz a été le grand oublié de la première mouture du projet de loi sur la transition énergétique, une situation qu'elle s'efforce de faire corriger.

Un congrès mondial pour convaincre des atouts du gaz

Le 26^{ème} congrès mondial du gaz se tiendra à Paris du 1er au 5 juin 2015. L'importance de cet événement triennal se manifeste à travers quelques chiffres : plus de 70 pays représentés au cours de cet événement reconnu comme le plus important du secteur, et plus de 4 000 délégués qui pourront participer à 70 sessions portant sur l'ensemble des thématiques de cette industrie stratégique. 435 intervenants sont déjà confirmés. Placé sous le thème général « Se développer ensemble en respectant la Planète », les travaux du Congrès seront articulés autour de quatre axes principaux : le gaz naturel pour un développement durable; la disponibilité du gaz naturel dans le monde; l'intégration avec les énergies renouvelables et l'électricité et les ressources humaines du futur. Dans un contexte énergétique mondial en plein bouleversement, le Congrès Mondial du Gaz 2015 (WGCPARIS2015) abordera les principaux défis de l'industrie gazière, notamment la stabilité des approvisionnements, le rôle du gaz dans la transition énergétique, le développement de nouvelles technologies et leur mise en œuvre ainsi que les progrès réalisés pour tendre vers un mix énergétique mondial complet. Pour cette édition 2015, année de la conférence sur le climat COP 21, l'industrie gazière estime qu'il « est crucial d'établir le rôle du gaz comme pilier d'une économie mondiale plus équilibrée et, au final, moins émettrice de carbone ».

ELEC EXPO, ENER EVENT & TRONICA EXPO 2015



Après le grand succès, sous le Haut Patronage de sa Majesté, de la dernière édition en 2013, la Fédération Nationale d'Electricité de l'Electrotechnique et des Energies Renouvelables (FENELEC), en étroite collaboration avec l'agence de communication FORUM7 et son partenaire REED EXPO FRANCE, va tenir la 9ème édition du salon international de l'électricité, de l'éclairage, l'électrotechnique et de l'automatisation industrielle (Elec expo), la 3e édition du salon international des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique (EneR Event) et la 2e édition du salon international des composants, systèmes et Applications électroniques (Tronica expo), et ce du 07 au 10 Octobre 2015 à la Foire International de Casablanca.

Contact

Tél : +212-522-94 51 29

Fax : +212-522-94 96 42

Email : fenelec@fenelec.com

Site web : www.fenelec.com

Pollutec Maroc 2015



Pollutec Maroc, Salon International des équipements, des technologies et des services de l'environnement. Rendez-vous incontournable pour les professionnels de l'environnement, la 7e édition de Pollutec Maroc se déroulera du 21 au 24 octobre 2015 à Casablanca.

Lors de sa dernière édition, Pollutec Maroc a accueilli la 3e édition du Symposium « Territoires Durables », préparé et animé par le Ministère délégué chargé de l'environnement et l'Association pour le développement durable, l'écologie et la préservation de l'environnement (Adepe).

Pollutec Maroc propose un programme riche de conférences et d'ateliers techniques, avec ses partenaires experts du marché de l'environnement et les organismes professionnels du Royaume et d'Europe, un contenu informatif de haut niveau sur des sujets d'actualité en phase avec les besoins et priorités du pays.

EWEA 2015

17 - 20 novembre 2015 | Paris - Porte de Versailles



L'industrie éolienne mondiale est de plus en plus de monde avec de nouveaux acteurs. Chaque année, EWEA rassemble plus de 60 nationalités à travers le monde, ce qui rend l'événement annuel EWEA véritablement international et un endroit idéal pour trouver de nouveaux fournisseurs, consultez nouveaux développements et établir des partenariats.

www.ewea.org/annual2015/



Energaïa



25 - 26 novembre 2015 |

Montpellier - France

Rendez-vous annuel des professionnels des EnR issus de France, d'Europe, des pays méditerranéens...

www.energaia.fr

CIOTC 2015



10 - 11 septembre 2015

La 5ème Conférence Chine (Beijing) Oil & Gas International Offshore Technology and Exhibition (CIOTC 2015) est prévu les 10-11 Septembre 2015 au Centre de congrès national de Chine à Pékin.

www.bmc-china.cn/en/ciotc2015



Mission

- **Force de propositions**, permettant de se positionner avec pertinence dans le cadre de la défense des intérêts de ses membres;
- **Interlocuteur privilégié** des Pouvoirs Publics;
- **Contributeur important** au débat national et international sur la politique énergétique;
- **Think tank** autour de la stratégie nationale de l'énergie.

Objectifs

- **Encourager** la R&D et l'innovation;
- **Promouvoir** l'éthique à travers une gouvernance des systèmes énergétiques;
- **Promouvoir** l'efficacité énergétique;
- **Réaliser** les études prospectives permettant une veille sur le secteur;
- **Promouvoir** les actions de communication des métiers des entreprises membres;
- **Organisation** d'évènements professionnels sur le thème de l'Energie;
- **Développer** les outils de communication (Edition de revue, guide, site web ...).

Plan d'action

- **Promouvoir** une plus grande efficacité énergétique;
- **Susciter** les partenariats;
- **Encourager** le développement durable;
- **Développer** les sources d'énergies renouvelables;
- **Participer** aux actions internationales militant pour la protection de l'environnement;
- **Militer** pour le mix énergétique et l'approche globale de toutes les sources;
- **Encourager** les investissements productifs par un « payback » au profit de l'entreprise et de l'emploi.



Fédération de l'Énergie



Consultez notre site web
www.federation-energie.ma

23, Rue Mohamed Abdou, Palmiers 20340, Casablanca - Maroc
Tél: +212 5 22 99 70 71/72 - **Fax:** +212 5 22 98 52 80
Email: fedenerg@menara.ma / federationenergie@gmail.com